

DOSSIER

École catholique et engagement sociétal



APPEL À CONTRIBUTION

Vous pouvez nous adresser
votre article sur tout sujet
à
contact@synadic.fr

Édito	
■ Bertrand VAN NEDERVELDE	2
Dossier : école catholique et engagement sociétal	
■ La place de l'Enseignement Catholique dans la société – <i>entretien avec Max BRISSON</i>	4
■ Des écodélégués impliqués – <i>Emmanuelle HARDELIN</i>	10
■ La démocratie au lycée – <i>Thomas CORNIER, Gilles ROSAY</i>	12
■ La classe à enjeux maritimes – <i>Murielle WAENDENDRIES</i>	14
■ Un projet entre science et citoyenneté pour l'avenir des océans – <i>Valérie RENAULT</i>	16
■ L'éducation à la citoyenneté au collège – <i>Thierry GODET</i>	18
■ Grandir en humanité – <i>Propos recueillis par Anne VALETOUX</i>	20
■ Cultivons ensemble nos valeurs – <i>Marion LABEAUME</i>	22
■ Génération Héros – <i>Anne-Sophie GENDROT</i>	24
■ Parce que leur histoire compte vraiment – <i>Virginie MENNECHEZ, Joséphine DELTOMBE, Marie BONVALET, Stéphanie PORTEBOIS</i>	26
■ L'engagement étudiant, un moteur de transformation personnelle et collective – <i>Mathieu LAFIS</i>	28
■ Grande finale du Concours d'éloquence – <i>Gabriel ANDREI</i>	30
■ Accueillir les partenaires pour les jeunes en situation d'handicap – <i>Jean-Dany GROSSET</i>	32
■ L'art prend vie au coeur de l'établissement – <i>Annie LEMAIRE</i>	34
■ Un peu de printemps – <i>Stéphane THIÉBAUT</i>	38
Chef d'établissement	
■ La réglementation autour de l'IA dans nos établissements scolaires évolue – <i>Franck LEVASSEUR</i>	42
■ La direction scolaire dans tous ses états – <i>Bruno RISPAL</i>	44
■ Des avocats s'intéressent à nous – <i>Bruno RISPAL</i>	50
Pédagogie	
■ Veille pédagogique	52
Grand entretien	
■ Philippe DELORME, secrétaire général de l'Enseignement Catholique – <i>entretien avec Bruno RISPAL</i> ...	54
Billet d'humeur	
■ L'écho des savanes scolaires ou le monde d'Anne-Sophie – <i>Anne-Sophie Houppas</i>	60
Évangéducation	
■ Le quotidien (re)traité – <i>Patrick BARON</i>	62
Le Synadic à votre service	
■ Recette: Pissaladière géante	64

Édito

Chers collègues,

Plus jamais ça ! C'est, évidemment, le cri qui vient aux lèvres en voyant les différentes « affaires » qui animent les colonnes des journaux, les reportages télévisés, les réseaux sociaux et, bien souvent, les bancs parlementaires. Comment est-il possible de concevoir que l'Enseignement catholique, animé par les valeurs que nous lui connaissons tous, ait abrité tant de personnes déviantes ? Comment ces mêmes personnes ont-elles pu à ce point faire fi du message évangélique ? Comment ont-elles pu oublier le sens de l'accueil, de l'attention aux plus fragiles, de la bienveillance, de la bienveillance ? À juste titre, nous sommes révoltés. Nous nous sentons en totale communion avec les victimes, avec leurs familles, avec tous ceux qui ont pu souffrir de tels agissements, ceux dont les vies sont marquées à jamais.

Au-delà de la simple prise de conscience, tout ceci doit se traduire par des actions fortes et récurrentes pour former nos équipes, armer les jeunes et leurs familles. Il convient de ne pas oublier, de faciliter, autant que de besoin, la prise de parole, la dénonciation de l'innommable. Mais, surtout, il s'agit que cela ne se reproduise plus jamais.

Bien sûr, nous ne serons jamais totalement à l'abri d'une personne malveillante dans nos équipes mais nous devons tout mettre en œuvre pour détecter des agissements problématiques potentiels le plus tôt possible, tout mettre en œuvre pour éviter que cela n'arrive, tout mettre en œuvre pour protéger les jeunes qui nous sont confiés. C'est là un des enjeux de notre mission de Chef d'établissement.

Nous sommes donc totalement favorables à la définition d'orientations, à la mise en place de plans, de protocoles qui iront en ce sens. Aucune distinction n'est à faire entre le public et le privé, n'en déplaise à certains de nos contempteurs. Au chapitre de la protection de chaque membre de nos communautés, le combat est identique, les objectifs partagés, l'engagement total.

À plusieurs reprises, Philippe DELORME, notre secrétaire général, s'est également exprimé sur ce sujet dans les médias ou devant des parlementaires. Ses propos vont totalement dans le même sens que les miens. Il les reprend dans ce Bulletin au cours d'un entretien où il dresse le bilan des différents dossiers qu'il a eu à traiter au cours de ses deux mandats successifs à la tête de l'Enseignement catholique, dossiers qu'il aura maintenant à transmettre à son successeur, Guillaume PREVOST.

Vous lirez également avec grand intérêt, j'en suis certain, notre dossier consacré à l'engagement sociétal de nos établissements. De l'inclusion aux écodélégués, en passant par Erasmus, les associations humanitaires et la politique, vous verrez à quel point l'école catholique est présente et engagée pour la formation des futurs citoyens. Mais ce ne sera pas une découverte pour vous, tant de nombreux établissements ont des initiatives engagées en ce sens.

Je n'oublie pas non plus que vous recevez ce Bulletin à quelques jours de vacances bien méritées. C'est encore une année qui se referme, avec son lot de problèmes, de nouveautés plus ou moins faciles à mettre en œuvre, mais aussi toutes ces belles histoires que nous avons vécues, dont nous avons été témoins, toutes ces occasions de se réjouir.

J'ai une pensée particulière pour nos collègues qui partent à la retraite, pour ceux qui changent d'établissement ou qui prennent une mission différente. Le Synadic reste à leurs côtés.

Bonnes vacances à tous !

*Bertrand VAN NEDERVELDE,
Président du Synadic*



Dossier

École catholique et engagement sociétal



La place de l'Enseignement Catholique dans la société et comme service public d'éducation

Entretien avec Max BRISSON, Sénateur des Pyrénées-Atlantiques, vice-président de la commission de la Culture, de l'Éducation et de la Communication.

L'enseignement catholique français, attractif et républicain, contribue au service public d'éducation grâce à sa diversité pédagogique et son contrat d'engagement.

Pierre COMBROUX : Selon vous, comment l'enseignement catholique contribue-t-il à la mission de service public d'éducation en France ?

Max BRISSON : Il participe pleinement au service public d'éducation dans la mesure où il offre une voix particulière avec son caractère propre qui permet aux familles d'avoir une diversité de choix. Je crois beaucoup au libre choix des familles, ce libre choix constitutionnel. Il fait partie des fondements de notre République, beaucoup l'oublie. Et pour qu'il y ait cette liberté de choix, il faut une diversité d'écoles. L'école publique a sa place, bien entendu. Elle est même première par le nombre. Mais l'enseignement catholique offre... à travers la diversité de ses établissements, d'ailleurs aussi à travers la diversité de son offre pédagogique, pour les parents de pouvoir trouver pour leurs enfants un système éducatif adapté. Les enfants sont tous très différents et il est souvent difficile pour les parents de trouver la bonne adéquation entre la pédagogie proposée et la personnalité de l'enfant. L'enseignement catholique élargit la palette des choix et c'est en cela qu'il est utile et qu'il participe pleinement au service public d'éducation.



P.C : Quel est, selon vous, l'impact de l'enseignement catholique sur les valeurs républicaines et la cohésion sociale dans notre pays ?

M.B : L'histoire de la construction de notre République et l'histoire des chrétiens catholiques se sont inscrites longtemps dans un antagonisme qui est connu et qui appartient au livre d'histoire. Aujourd'hui, c'est vraiment de l'histoire. J'ai la certitude, j'ai l'intime conviction, que

L'enseignement catholique est porteur bien sûr des valeurs de la République. Parce que ces valeurs sont toujours les valeurs qui soudent l'ensemble de la nation. Et que les enfants, les parents, les professeurs, l'ensemble des éducateurs, les personnels de direction, l'ensemble de celles et ceux qui travaillent à l'enseignement catholique sont français et républicains.

Il y a eu d'autres situations différentes dans l'histoire. Mais aujourd'hui, et depuis déjà de longues décennies, les valeurs de la République sont portées par l'enseignement catholique. L'enseignement catholique apporte sa touche plus personnelle, liée à la doctrine de l'Église et à l'humanisme que porte l'Église catholique.

On peut vivre pleinement, à la fois les valeurs de la République, la doctrine de l'Église et la spécificité de l'enseignement catholique. Ils ne sont antagonistes que par celles et ceux qui rêvent d'un système unifié, d'un système en monopole, d'une sorte d'école unique, qui exclurait finalement.

On peut parfaitement partager les principes et les valeurs de la République, y compris le principe de laïcité sur lequel notre République s'est construite et à laquelle, d'ailleurs, l'Église catholique et l'enseignement catholique ont trouvé leur place. Cette laïcité est garante des libertés. Et parmi ces libertés se trouvent la liberté de choix des parents et la liberté d'enseignement.

P.C : Quel rôle l'enseignement catholique peut-il jouer face aux défis actuels du système éducatif français, comme la mixité sociale ou l'inclusion des élèves en situation de handicap ?

M.B : L'enseignement catholique a un grand avantage sur l'enseignement public et je rêve de donner à un enseignement public le même avantage. L'enseignement catholique repose davantage sur l'établissement, sur le projet d'établissement et sur la manière dont l'établissement est au centre, avec les élèves et avec les professeurs. Malheureusement, dans l'enseignement public, la verticalité du système et sa bureaucratisation est telle que là où ça se passe n'est pas le lieu où cela se décide. J'ai l'intime conviction aujourd'hui que beaucoup des difficultés de l'école, beaucoup des défis qui se posent à l'école dont le défi de l'inclusion serait réglé avec beaucoup de bon

Les valeurs de la République sont portées par l'enseignement catholique. Il apporte sa touche plus personnelle, liée à la doctrine de l'Église et à l'humanisme que porte l'Église catholique.

sens en donnant davantage de liberté aux chefs d'établissement et aux équipes pédagogiques si on leur permettait de s'adapter aux réalités de la population qu'ils reçoivent; et avec du bon sens et des bonnes pratiques, de régler les questions plutôt que de les régler à coups de circulaires, à coups de vade-mecum, à coups de foires aux questions, qui empilent les directives et qui annihilent l'initiative et les capacités d'agir.

L'enseignement catholique n'est pas exempté de circulaires et de directives. Il y a quand même beaucoup plus de respiration au niveau des établissements catholiques et je rêve de cela pour l'enseignement public.

Donc la question de la mixité sociale, la question de l'école inclusive, la question de tous les défis qui sont posés aujourd'hui à l'école en général, pourraient être réglées si on faisait confiance aux chefs d'établissement et aux équipes pédagogiques, plutôt que d'essayer de le régler par le haut avec un certain nombre de directives, de contraintes et de quotas, c'est-à-dire des pratiques qui oublient une chose, la personnalité et l'humanité.

L'enseignement catholique n'est pas dans un système d'affectations automatiques ne reposant que sur des algorithmes extrêmement complexes, extrêmement peu transparents, et dans lesquels la déshumanisation finit par l'emporter. C'est en évitant cela que l'enseignement catholique répond à cette question.

P.C : Comment percevez-vous l'attractivité de l'enseignement catholique par rapport à l'enseignement public ?

M.B : L'enseignement catholique a des atouts pour être attractif qui sont très liés à la liberté qui



est la sienne, même si parfois je trouve qu'il y a une forme d'autocensure qui fait qu'elle ne jouit pas pleinement des libertés que lui donneraient les textes. Et même s'il y a parfois une volonté de mimétisme vers l'enseignement public qui peut parfois m'agacer. Je l'ai dit à chaque fois que je rencontre des responsables de l'enseignement catholique, vivez pleinement votre caractère propre.

Personne n'est obligé d'inscrire ses enfants dans un établissement privé sous contrat. Personne n'est obligé de choisir l'enseignement catholique, lorsque ce choix est fait, il doit être fait en responsabilité, et la responsabilité est partagée entre ceux qui reçoivent et ceux qui y inscrivent leurs enfants. C'est ça la grande force, me semble-t-il, d'un enseignement catholique, c'est que tout repose sur un contrat d'engagement. On ne va pas à l'école catholique par hasard, on y va par choix, c'est la rencontre d'un choix des parents avec un projet qui est présenté. C'est un contrat d'engagement qu'on ne retrouve pas dans l'enseignement public. C'est difficile à mettre en œuvre dans l'école publique pour des raisons constitutionnelles, mais ce serait certainement un des moyens pour l'enseignement public de surmonter les crises que l'on connaît aujourd'hui.

Ce qui est bien dans un contrat d'engagement, c'est que lorsqu'on choisit telle école, publique ou privée, on ne le fait pas par hasard, on le fait parce qu'on a une équipe pédagogique qui répond à ce que l'on attend pour ses enfants, et c'est de ce dialogue que peut naître un pacte avec la famille.

Vous avez cette chance de pouvoir nourrir ce dialogue, même si j'idéalise peut-être un petit peu ce que vous êtes; alors qu'il y a des contraintes et des obligations qui pèsent sur l'enseignement public, et dont il faudra d'ailleurs un jour que la société discute pour les lever, les atténuer, pour que l'école publique retrouve des couleurs et retrouve de l'attractivité.

Donc, pour répondre à votre question, l'école catholique a des vecteurs d'attractivité, mais désolé de vous dire, je souhaite aussi que l'école publique puisse les emprunter pour redonner une dynamique à l'ensemble de notre système éducatif, c'est une bonne et sereine concurrence entre les systèmes.

P.C : Pensez-vous que le financement de l'enseignement catholique par l'État est aujourd'hui équilibré ?

M.B : Le cadre légal, dans lequel l'enseignement privé sous contrat est financé à la fois par l'État et par les collectivités, assure une paix scolaire que certains voudraient remettre en cause, mais que cette volonté de remise en cause participe à un projet politique de clivage et de tentative d'instaurer partout des frictions pour ne pas dire une ambiance de pré-guerre civile. Moi, je combats cela, le harcèlement contre l'enseignement catholique.

Je pense qu'on a peu intérêt à toucher à des équilibres fondamentaux qui ont été rétablis avec quelques grandes lois qui ont été bien écrites.

Le système peut parfois d'ailleurs paraître un frein au développement de l'enseignement catholique, mais il y a un équilibre subtil qui a été construit, et moi je mets en garde contre ceux qui voudraient le remettre en cause. Personne ne remet en cause

dans notre pays, la priorité de l'école publique, sa construction, le fait qu'elle scolarise la majorité des enfants de ce pays.

P.C : Voyez-vous des évolutions nécessaires dans le cadre législatif ou réglementaire pour accompagner l'enseignement catholique en France (depuis la loi Debré) ?

M.B : Je pense qu'on a peu intérêt à toucher à des équilibres fondamentaux qui ont été rétablis avec quelques grandes lois qui ont été bien écrites, et qui finalement ont assuré ce pour quoi elles avaient été prévues.

On écrit tellement mal les lois actuellement, on a des lois d'émotion. Faisons attention, on ne fera pas mieux que la loi Debré. Je trouve que, bien sûr, le cadre légal actuel contraint le développement d'enseignements privés. Bien sûr qu'il est un frein. Mais j'ai l'impression que ça répond globalement à l'attente de la société, que ça répond à notre histoire.

Je sens bien aussi que la crise de l'école publique génère des attentes nouvelles qui vont aussi vers le développement d'une école privée hors contrat.

Pour l'instant, les seules formes de législation que l'on a vu venir dans notre société crispée





ont plutôt été des formes qui ont conduit à réduire la liberté de choix des parents, à réduire la liberté d'enseignement. Ça ne concerne pas l'enseignement privé sous contrat, mais un certain nombre de lois votées par le Parlement au cours des dernières années, dont la loi sur les grands principes de la République, finalement ont été des lois qui ont fait reculer la liberté parce que notre société a peur. En touchant à la loi Debré, on peut remettre en cause de grands équilibres, de grands principes sur lesquels notre République s'est construite, y compris le grand principe de la liberté des parents de choisir le type d'enseignement pour leurs enfants.

Certains tirent sur l'enseignement catholique et aimeraient bien, justement, revoir la loi Debré. Moi, je suis assez d'accord sur le fait que cette loi est plutôt bien écrite, elle sécurise assez bien l'enseignement catholique.

Je mets en garde ceux qui veulent anéantir le subtil équilibre trouvé par des hommes de très grande valeur, qui ont créé à travers la loi Debré une grande loi de liberté. Je pense que la société est attachée à cet équilibre.

Je vois très bien que tous les prétextes sont bons, y compris les amalgames et la manière dont on grossit telle ou telle situation difficile, tel ou tel établissement qui défraie la chronique pour, de manière extrêmement récurrente, revenir sur la remise en cause de la liberté d'enseignement.

C'est l'intérêt d'un principe constitutionnel, c'est l'intérêt d'une grande liberté. Et c'est vrai qu'il y a des forces politiques aujourd'hui dans ce pays qui sont menaçantes pour les libertés, pour la liberté d'enseignement comme pour beaucoup d'autres libertés.

Face à ces forces-là, il faut combattre, il ne faut rien céder, il faut les dénoncer pour ce qu'elles sont. Si on s'attaque à la liberté d'enseignement, on s'attaquera à toutes les autres libertés. Il y a dans ces forces politiques des racines totalitaires qui remontent à leur histoire et qui renvoie à des formes d'intolérance politique considérable.

La gauche la plus radicale dans ce pays veut remettre la liberté d'enseignement en cause, c'est une certitude. Je dirais que parfois il y a eu, d'autre côté, chez les défenseurs de l'enseignement privé sous contrat et de l'enseignement catholique, pas mal d'angélisme et pas mal de naïveté. Renoncer, c'est se tromper et faire parfois ami-ami avec ces gens-là, c'est ne pas les considérer comme des adversaires redoutables. Cela étant dit, ils sont redoutables mais minoritaires et il ne faut rien céder.

Il faut montrer l'école catholique sous toutes ses facettes. Par exemple, celle de la mixité sociale, tous les établissements catholiques ne la pratiquent pas mais certains la pratiquent fortement et il y a des établissements publics qui ne la pratiquent pas non plus, parce que tout dépend où est installé

l'établissement. « Dis-moi où tu es bâti et je te dirai quels sont les élèves qui te fréquentent », c'est aussi simple que cela.

Ce qui faisait l'attractivité de l'école publique: la méritocratie, l'effort, le travail, les apprentissages, la transmission des savoirs, le respect de l'autorité, le fait d'établir des règles, des repères, tout ça, c'étaient des piliers de l'école publique qui ont été passés par-dessus bord alors que l'enseignement catholique les a conservés tout en les adaptant au 21^e siècle et les adaptant à l'évolution de notre société.

Et donc aujourd'hui, après avoir largement affaibli l'école publique, certains souhaitent affaiblir l'école privée sous contrat et toutes les autres formes d'éducation. On voudrait parfois pouvoir leur demander de faire quelques actes de contrition sur le grand mal qu'ils ont pu faire à l'école publique.

P.C : Si vous aviez un souhait ou un conseil pour l'enseignement catholique ?

M.B : « De ne pas avoir peur », pour utiliser une formule papale.

Je constate que des parents qui ne sont pas de religion catholique vous choisissent en acceptant pleinement ce que vous êtes. Je pense à des parents juifs, des parents musulmans ou des parents agnostiques ou athées qui vous choisissent parce qu'ils choisissent un projet pédagogique,

Des parents qui ne sont pas catholiques vous choisissent en acceptant pleinement ce que vous êtes, parce qu'ils choisissent un projet pédagogique, une vision de la société, une vision de l'homme et sa transcription dans un projet pédagogique.

parce qu'ils choisissent une vision de la société, une vision de l'homme et sa transcription dans un projet pédagogique.

Donc évitez de vouloir devenir le double de l'enseignement public. Vous perdriez, je le dis à chaque fois que je rencontre des responsables d'enseignement catholique, toute légitimité à exister. Vous existez, vous êtes légitime parce que vous êtes catholique, et que vous êtes porteur d'une doctrine, vous êtes porteur d'une vision de l'homme, d'une vision de la société, avec sa traduction pédagogique.

Donc, je vous invite à être profondément vous-même sans renier le chemin qui a été le vôtre, et au contraire, en vous appuyant sur le chemin qui a été le vôtre.



Des écodélégués impliqués, acteurs de la transition écologique

La semaine du 10 octobre a été marquée par l'élection, au sein de chaque classe de la 6^e à la terminale, des écodélégués à Passy-Buzenval. Lors de cette campagne, les candidats devaient rédiger une lettre de motivation et présenter un projet écologique à mettre en place dans l'année. Dès leur prise de fonction, les écodélégués ont adhéré aux 20 actions du quotidien pour un mode de vie écoresponsable, adoptées en 2020 au sein de l'établissement. Ils ont également participé à une fresque du climat qui s'est tenue le 17 octobre.

Le dispositif des écodélégués a été développé ces dernières années au niveau national afin de « participer à la mise en œuvre du développement durable dans leur établissement »¹. Il s'agit à la fois de montrer l'exemple à travers des actions du quotidien, mais aussi de proposer des initiatives et des projets collectifs concrets. Les écodélégués ont également un rôle de communication et de transmission, à l'intérieur et à l'extérieur de l'établissement, pour porter des messages et faire connaître les projets mis en place. Dans le cadre de leur mission, les écodélégués peuvent se saisir d'une large variété de sujets relatifs aux enjeux du développement durable : limiter la consommation d'énergie, protéger la biodiversité, éviter le gaspillage alimentaire, réduire et trier les déchets, engager son établissement dans la lutte contre le réchauffement climatique, etc.

Les actions des écodélégués nouvellement élus s'inscriront dans le contexte d'une prise en compte croissante des enjeux de développement durable au sein de Passy-Buzenval. En effet, de multiples

initiatives ont en effet été prises dans ce domaine au cours de ces dernières années.

En matière de recyclage alimentaire, depuis 2014, les élèves trient leurs déchets en déposant les emballages en papier et plastique dans un bac dédié à la cantine. Un second dispositif a été mis en place il y a trois ans, au niveau du service lui-même : les élèves peuvent se choisir librement et à volonté les entrées en saladier et les légumes, tandis que les protéines (viande, poisson, etc.) sont servies par le personnel. Les élèves peuvent ainsi ajuster les quantités à leurs besoins, ce qui réduit le nombre d'assiettes laissées pleines. Ceci illustre l'intérêt d'une approche globale du problème, en considérant les déchets non seulement en bout de chaîne, mais aussi en minimisant leur volume à la source.

S'agissant du tri sélectif encore, un dispositif a été mis en place au sein de l'établissement, en partenariat avec la société Cèdre. Un ensemble de bacs et de cartons collecteurs ont été disposés à différents endroits (couloirs, salles des professeurs, etc.), afin de récupérer le papier usagé, les bouteilles plastiques, les emballages métalliques, etc. L'ensemble de ces déchets collectés est récupéré par Cèdre à intervalles réguliers dans des grands collecteurs situés près de l'Atrium.

1. Ministère de l'Éducation Nationale (2022), « Des élèves écodélégués pour agir en faveur du développement durable », <https://www.education.gouv.fr/des-eleves-eco-delegues-pour-agir-en-faveur-du-developpement-durable-10835>



multiples services environnementaux: réduction de l'utilisation de la tonte mécanique et de l'utilisation de carburant associée, recyclage des éléments fertilisants, connaissance des animaux et des pratiques d'élevage pour les élèves, etc.

Ces multiples initiatives ont permis à Passy-Buzenval d'obtenir le premier niveau de labellisation E3D² (Établissement en démarche de développement durable) en juin 2022. L'établissement compte aller plus loin, en visant le deuxième niveau à travers la consolidation et la multiplication des actions à l'avenir. Parmi les projets envisagés: le nettoyage des zones de déchets identifiées dans le parc forestier, un projet de recyclage des stylos avec la société BIC, etc. Les projets proposés lors de la campagne par les délégués élus contribueront à cet effort collectif: récupération de l'eau de pluie, projet de roseraie pour le bâtiment de la cantine, implication des élèves dans la gestion des espaces verts, etc.

*Emmanuelle HARDELIN,
Responsable pédagogique de l'unité des 5^e*

Enfin, en matière de gestion de notre espace naturel, un écopâturage a été mis en place en partenariat avec la société Écoutons. C'est ainsi que 30 moutons parcourent le site de Passy-Buzenval, couvrant ainsi une surface en herbe de 2,2 hectares. Une bergère, Laure, intervient tous les quinze jours pour faire le point sur le troupeau, identifier d'éventuels besoins, etc. La tonte de la laine s'effectue une fois par an elle n'est cependant pas conservée en l'absence de débouchés actuellement. Cet écopâturage rend de

2. Ce label officiel vise à « reconnaître et encourager les écoles et établissements scolaires qui s'engagent dans une démarche globale de développement durable ». Source: Ministère de l'éducation nationale, 2022, « La labellisation E3D », <https://eduscol.education.fr/1118/la-labellisation-e3d>



La démocratie au Lycée

Une élection présidentielle organisée par les Terminales

Durant l'année scolaire 2024-2025, les élèves de Terminale Générale et de Terminale ST2S A du Lycée Jeanne d'Arc de Sainte-Adresse participent à un projet original et ambitieux: l'organisation d'une simulation d'élection présidentielle, dans le cadre de leur programme d'Éducation morale et civique consacré à la démocratie.



Ce projet, imaginé par leurs enseignants, M. Gilles ROSAY (professeur de Philosophie) et M. Thomas CORNIER (professeur d'Histoire-Géographie-EMC), a été lancé dès le mois de septembre. Il repose sur une mise en situation active et collaborative: les élèves sont invités à se glisser dans la peau de candidats et de membres d'équipe de campagne, avec pour objectif d'organiser une véritable élection, depuis la recherche des parrainages jusqu'au scrutin final en deux tours.

Un tirage au sort initial a permis d'attribuer à chaque groupe d'élèves un courant politique, qu'ils ont renommé de manière fictive tout en conservant les grandes lignes idéologiques des

partis réels. Chaque groupe a ensuite choisi un candidat et réparti les rôles au sein de l'équipe de campagne: responsable du programme, chargé de communication, rédacteur de discours, etc.

Les huit partis fictifs en lice sont les suivants:

- Le Mouvement de la France insoumise (MFI)
- Le Parti communiste ouvrier (PCO)
- L'Union pour la planète (UPLP)
- Le Parti de la faune et de l'environnement (PFE)
- Le Mouvement social-démocratique (MSD)
- L'Alliance libérale et progressiste (ALP)
- Le Parti des valeurs et de la liberté (PVL)
- Le Rassemblement pour la souveraineté (RPS)

Dans un premier temps, les élèves ont dû solliciter des parrainages auprès des enseignants de l'établissement. Chaque professeur pouvait accorder deux signatures au maximum, à condition que les candidats sachent convaincre, exposer clairement leurs idées et porter un discours cohérent, en mettant de côté les convictions personnelles de chacun.

La suite du projet a mobilisé les élèves autour de plusieurs volets: la création de supports de communication (affiches, tracts, clips audio), la rédaction d'un programme électoral, la participation à des débats à deux ou quatre partis,

ainsi que l'organisation d'un grand débat général rassemblant tous les candidats. Ce débat, tenu à la mi-mars, a permis à l'ensemble des élèves de Terminale de découvrir les différentes candidatures et d'assister à des échanges riches autour des grands enjeux économiques, sociaux, environnementaux et géopolitiques actuels : relations internationales, emploi, système éducatif, santé, etc.

À l'issue de cette rencontre, chaque élève-spectateur a été invité à remplir un bulletin de vote sous forme de sondage, en classant les huit candidats du plus au moins convaincant.

Les équipes poursuivent actuellement leur campagne en intervenant dans les classes, en diffusant leur programme complet ainsi que des messages audio destinés à faire connaître leur projet. L'élection se déroulera en deux temps : un premier tour, suivi d'un second tour opposant les deux candidats arrivés en tête.

Les élèves des deux classes s'investissent pleinement dans ce projet, tant lors des séances d'EMC que sur leurs temps libres, témoignant d'un réel engagement citoyen et d'un grand sérieux dans la réalisation des différentes étapes.

Un projet pédagogique de grande ampleur qui aura rythmé toute l'année scolaire et permis de faire vivre concrètement les principes de la démocratie à travers une démarche active, responsabilisante et collective. En adoptant les codes d'une campagne électorale réaliste, les élèves ont pu développer des compétences transversales essentielles : travail d'équipe, prise de parole en public, argumentation, esprit critique, compréhension du débat démocratique, mais aussi maîtrise des outils de communication.

Ce projet constitue un véritable levier pour former les futurs citoyens à la complexité du monde politique, tout en leur donnant le goût de l'engagement et du dialogue. Il a su fédérer les élèves autour d'une expérience commune et stimulante, qui se conclura au printemps avec la proclamation des résultats à l'issue du second tour de l'élection.

Un bel exemple d'éducation à la citoyenneté vivante, incarnée et durable.

*Thomas CORNIER, Histoire-géographie
et Gilles ROSAY, Philosophie
Professeurs Lycée Jeanne d'Arc Le Havre
Sainte-Adresse*



La classe à enjeux maritimes

Un engagement pour l'avenir des océans

Au cœur du Collège Assomption Rennes, la classe de Troisième « Enjeux Maritimes » pilotée par l'Inspecteur Général d'Histoire-Géographie, M. Tristan LECOQ, se distingue par une approche pédagogique innovante et engagée. Ce projet, porté par une équipe pluridisciplinaire de 5 professeurs, vise à sensibiliser les élèves aux multiples enjeux liés aux océans tout en leur offrant une formation enrichissante, ancrée dans la réalité du monde maritime. 2025 est l'année des océans !

Un projet pédagogique décloisonné

L'un des piliers de cette classe repose sur l'interdisciplinarité. Les professeurs de SVT, de physique-chimie, d'histoire-géographie, de français et d'EPS collaborent pour « maritimer » les disciplines, et proposer des séquences pédagogiques intégrées. Les élèves explorent ainsi les enjeux maritimes sous différents angles : scientifiques (écosystèmes marins, biodiversité, sources d'énergie), historiques (rôle des océans dans les échanges et les conflits), littéraires (réflexions sur la mer dans la poésie et la fiction) et sportifs (activités nautiques et séance de sauvetage en mer). Cette approche contextualisée donne du sens aux apprentissages et favorise une compréhension globale des enjeux maritimes et environnementaux.

Une pédagogie active et engagée

La classe fonctionne sur un mode d'apprentissage basé sur l'expérience et l'implication active des élèves à travers :

- **Des projets concrets :** Participation à des concours éducatifs (Défi de la Fondation Maud Fontenoy avec pour thème « Histoire maritime : les femmes nous inspirent l'océan de demain ! », « Je filme le métier qui me plaît »), organisation d'un forum sur les métiers de la mer, découverte de l'exposition au CDI « Tous migrants »,

réalisation d'une courte vidéo pour « Ma mer en shorts » en lien avec la Conférence mondiale des Océans qui aura lieu en juin 2025 à Nice.

- **Des rencontres avec des professionnels :** Des échanges avec un navigateur, Wenceslas de « Voyage en Patrimoine », des scientifiques, deux bénévoles de l'association S.O.S. Méditerranée (découvrir les missions humanitaires de l'association et échanger sur l'importance du sauvetage en mer face aux traversées migratoires), Antoine GRAIZEAU



Marjolaine MATABOS, chercheuse à l'Ifremer, projet "Mon lopin de mer"



de l'Association des petits débrouillards et Marjolaine MATABOS, chercheuse de l'IFREMER dans le cadre de l'action Mon Lopin de Mer, des marins, Florentine LELOUP (secrétaire générale de la Fondation Maud Fontenoy) ou encore des secouristes de la SNSM...

- **Des sorties et visites sur le terrain :** Participation à la fête de la Science à Rennes, découverte des chantiers navals à Saint-Nazaire, séjour de deux jours à Brest (SNCM, Initiation au surf, Océanopolis et Musée de la Marine) et une journée à Paris (visite du musée de la Marine avec l'Inspecteur Général, Tristan Lecoq, et invitation à la cérémonie de la Fondation Maud Fontenoy). La fondation Maud Fontenoy aide au financement de ces projets en lien avec la Trousse à projets.

Cette approche dynamique favorise l'apprentissage par l'expérience et renforce la motivation des élèves. Elle permet également le développement des compétences du 21^e siècle :

- **Pensée critique et autonomie :** L'analyse des enjeux maritimes pousse les élèves à réfléchir sur des problématiques complexes comme le changement climatique, la géopolitique des océans ou l'exploitation des ressources naturelles.
- **Collaboration et communication :** Les nombreux travaux de groupe, les débats et les présentations orales développent des compétences sociales et renforcent la confiance en soi.

- **Créativité et innovation :** La réalisation de productions multimédias, la réflexion sur des solutions environnementales et la participation à des concours stimulent l'esprit d'innovation des élèves.

Une ouverture sur le monde et l'avenir professionnel

Au-delà des savoirs, la classe à enjeux maritimes joue un rôle dans l'orientation des élèves. En découvrant les métiers liés aux océans – qu'ils soient scientifiques, industriels ou humanitaires –, ces derniers peuvent se projeter. Le forum des métiers de la mer, les échanges avec des chercheurs de l'IFREMER et les immersions sur le terrain constituent autant d'opportunités pour eux de trouver leur voie.

Bilan

Cette initiative montre comment une pédagogie fondée sur des projets concrets, l'interdisciplinarité et l'ouverture de l'école sur le monde peut transformer l'année scolaire des élèves et des professeurs. En développant leur esprit critique, leur sens de la coopération et leur culture maritime, les élèves de cette classe sont préparés à devenir des citoyens informés de l'équilibre entre exploitation des ressources et préservation des océans, et capables de relever les défis environnementaux et économiques de demain.

Murielle WAENDENDRIES

Un projet entre science et citoyenneté pour l'avenir des océans

Le Collège Saint-Gildas s'engage pour l'Océan

Le collège Saint-Gildas de Brech dans le Morbihan a pour thème d'année « la mer » dans le sillage de la conférence des Nations unies sur l'océan qui aura lieu à Nice en juin 2025. Pour la première fois, le collège participe à la 8^e édition du concours national *Océan & climat, Graines de reporters scientifiques* (GRS) organisé par le Clémi et la Fondation Tara Océan. À la croisée de l'éducation au développement durable et à l'éducation aux médias et à l'information, ce concours permet aux collégiens d'aborder les questions environnementales dans une démarche d'investigation scientifique.

Dans la peau de journalistes reporters, une dizaine d'élèves volontaires, tous écodélégués, ont réalisé une vidéo de plus de 3 min sur la pollution plastique des océans, sous la forme d'un stop motion. Accompagnés par l'association Souliers et encadrés de trois professeurs, les élèves ont tout créé de A à Z : écriture du scénario, confection des décors,

recherche des bruitages et des sons, réalisation des interviews... « Ils ont bénéficié d'un atelier de 8 heures financé par le conseil départemental », souligne Loïc LE PICARD, chef d'établissement du collège Saint-Gildas de Brech. « Début janvier, nous avons reçu Jimmy PAHUN, député de notre circonscription, venu à la rencontre des élèves délégués, écodélégués et des participants aux projets GRS et Plastique à la loupe ». Lors de cette intervention, Jimmy PAHUN a partagé son parcours professionnel, expliqué son mandat de député à l'assemblée nationale et présenté le rôle de la loi face aux défis environnementaux, notamment en ce qui concerne la réglementation sur les plastiques pour limiter la pollution des océans. De quoi alimenter la réflexion des jeunes reporters scientifiques, qui ont eu l'opportunité d'interviewer l' élu sur les défis liés à l'utilisation du polystyrène dans le secteur de la pêche qu'il connaît bien pour avoir été navigateur.





Sur le niveau 4^e, pour la deuxième année consécutive, une classe a participé au concours national Plastique à la loupe. « *Projet de sciences participatives encadré par une équipe de chercheurs, en partenariat avec la Fondation Tara Océan, ce projet d'année, mené en cours de sciences physiques consiste dans un premier temps à ramasser des échantillons de plastique sur la plage. Les macroplastiques et microplastiques ainsi collectés selon un protocole scientifique établi sont analysés en classe. Les résultats, enregistrés dans une base de données, permettent d'alimenter la recherche scientifique au niveau national et européen* », expliquent Baptiste GRANGER et Cécile LEIGLON, professeurs de sciences physiques, tous deux engagés dans les différents concours scientifiques.

Chaque année, le collège Saint-Gildas, qui propose une option Surf, organise en juin une Semaine de la mer pour les élèves de 6^e qui explorent à cette occasion toutes sortes d'activités nautiques (kayak,

catamaran...), scientifiques et culturelles. Les élèves connaîtront le résultat du concours courant mai et la vidéo sera mise en ligne sur le site Les dessous de l'océan.

Valérie RENAULT, professeur documentaliste



L'éducation à la citoyenneté au collège

L'éducation à la citoyenneté au collège prend des formes variées, allant d'actions concrètes dans le quotidien des élèves, à travers des instances représentatives internes, jusqu'à des engagements plus larges à l'échelle locale ou départementale. Cet article propose un tour d'horizon de ces différentes formes d'implication, à travers plusieurs exemples concrets.

1

Les délégués de classe

En début d'année, au mois d'octobre, les élections de délégués de classe sont organisées par les professeurs principaux. À l'issue de ce processus démocratique, 24 élèves sont élus pour représenter leurs camarades (2 par classes).

Ils bénéficient d'une formation dispensée par le responsable de vie scolaire, fin octobre ou début novembre, afin de mieux comprendre leur rôle et les responsabilités qui y sont associées. Très investis, ces élèves s'engagent pour toute l'année scolaire.

Ils participent aux conseils de classe et se font les porte-parole des élèves de leur classe ; ils peuvent, à l'occasion, représenter les élèves lors de conseils de discipline.

2

Le Conseil de Vie Collégienne (CVC)

Le CVC est une instance qui favorise la prise de parole et l'engagement des élèves dans la vie de l'établissement. Il permet aux collégiens d'exprimer leurs idées, de proposer des projets et d'y participer activement.

Deux élèves par niveau sont élus au moment des élections des délégués. Le CVC se réunit environ

une fois par période, encadré par une assistante d'éducation. Parmi les réalisations notables du CVC :

- Création et gestion du foyer des élèves, il y a quatre ans,
- Mise en place d'un club potager avec récolte de petits fruits et légumes,
- Organisation d'une « Clean'walk » en partenariat avec les services municipaux.

3

Temps de réflexion et de débat

Dès la 6^e, les élèves sont invités à réfléchir sur des enjeux majeurs de la citoyenneté à travers des débats, des ateliers et l'intervention de spécialistes. Ces moments permettent de sensibiliser les élèves à des thématiques essentielles :

- L'égalité filles/garçons,
- La lutte contre le harcèlement et le cyberharcèlement,
- La prévention des discriminations,
- La protection de l'environnement et le développement durable.

4

Le Conseil Départemental des Jeunes du Nord (CDJ)

Depuis 30 ans, le CDJ permet aux collégiens de s'impliquer dans les politiques publiques

départementales à destination de la jeunesse. En temps normal, un appel à candidatures est lancé auprès des élèves de 5^e pour élire un binôme mixte représentant le canton d'Armentières pour un mandat de deux ans.

Les candidatures sont présentées à l'ensemble des 5^e, qui votent à bulletin secret. Deux élèves du Collège Saint-Charles ont récemment été élus : Théa DECLERCQ et Maximilien DÉMARET.

Quelques actions menées par les commissions du CDJ :

- Environnement : campagnes de sensibilisation via des vidéos,
- Culture : vulgarisation du fonctionnement d'un musée,
- Alimentation : quiz ludique sur l'alimentation durable,
- Égalité filles-garçons : exposition photo dénonçant les stéréotypes,
- Sport : promotion du handisport avec l'outil « Trouve Ton Parasport »,
- Archéologie : création d'une exposition pédagogique sur le patrimoine.

5

Le Conseil Municipal des Jeunes (CMJ)

Tous les deux ans, la Ville d'Armentières organise des élections dans les établissements scolaires pour renouveler son Conseil Municipal des Jeunes (CMJ). Cette structure regroupe 14 jeunes de 5^e et 4^e, élus pour deux ans.

En 2024, des animateurs sont venus présenter le rôle et les missions de cette instance dans chaque collège. Après une phase de sensibilisation, les élèves intéressés peuvent candidater, élaborer une fiche de campagne, puis participer aux élections en décembre.

Une cérémonie d'accueil officielle a ensuite lieu en présence des familles et des élus locaux. Durant leur mandat, les jeunes conseillers peuvent :

- S'exprimer sur les problématiques de la commune,
- Proposer et concrétiser des projets citoyens,
- Apprendre à argumenter et défendre leurs idées devant les commissions.
- S'engager au CMJ, c'est :
 - Être porte-parole de la jeunesse locale,
 - Participer à la vie démocratique de la commune,
 - Favoriser le dialogue avec les élus,
 - Représenter ses camarades et porter leurs idées,
 - Contribuer activement à l'amélioration du cadre de vie.

Conclusion

L'éducation à la citoyenneté ne se limite pas aux enseignements scolaires. Elle se vit, se construit et se renforce grâce aux nombreuses opportunités d'engagement proposées aux élèves, à l'intérieur et à l'extérieur du collège. Ces expériences les forment progressivement à devenir des citoyens responsables, solidaires et actifs.

*Thierry GODET, Responsable Vie scolaire
Collège Saint Charles, Armentières*



Grandir en humanité

Des lycéens au service des plus vulnérables

L'engagement solidaire avec Sant'Egidio

À Teillard de Chardin, une proposition d'engagement solidaire est faite aux jeunes pour venir en aide aux sans-abri. Lucile (étudiante en classe préparatoire aux écoles de commerce) et Alexy (étudiant en 3^e année de DCG) témoignent de cet engagement qu'ils ont pris au sein de l'association Sant'Egidio, rejoignant ainsi les « Jeunes pour la paix ».

Les « Jeunes pour la Paix » sont un mouvement de jeunes et adolescents liés à la Communauté de Sant'Egidio.

Dans de nombreuses villes italiennes et dans le monde, il aide de manière concrète les pauvres et met en œuvre une culture de l'amitié et de la solidarité.

Des jeunes engagés contre l'exclusion des enfants, des personnes âgées et des sans domicile. Les Jeunes pour la Paix refusent toute forme d'exclusion sociale: ils rêvent une ville dans laquelle personne ne serait oublié ou laissé seul. Ils rencontrent les personnes qui vivent dans la rue, en leur portant des biens de première nécessité et en les protégeant: quelqu'un qui se souvient de leur nom, comme un ami, et qui écoute, peut sauver la vie de ceux qui sont sans abri.

Nous laissons la parole à Lucile et Alexy...

Lucile - Notre engagement auprès de Sant'Egidio, c'est tout d'abord des maraudes, c'est-à-dire le fait d'aller dans la rue distribuer des repas aux sans-abri. Et nous faisons l'effort de les préparer ou de demander aux restaurants de nous en fournir afin

d'offrir des repas de qualité à nos amis de la rue. Ensuite, nous nous efforçons d'établir avec eux un contact, de discuter, de prendre de leurs nouvelles, de savoir s'ils vont bien.

Alexy - Tout d'abord, je me suis engagé parce que j'avais envie de me « reconnecter avec l'humain », et de voir ce que cela donnait. Je suis donc allée vers l'association que le lycée nous avait présentée. J'y





ai été super bien accueillie. Nous avons préparé des plats vers 18h30 puis nous sommes allés dans la rue pour les distribuer. Ce qui m'a beaucoup surpris, c'est le contact que l'on pouvait nouer avec ces amis de la rue. Ce n'était pas seulement: on donne des plats, puis on s'en va... Il y avait un véritable contact humain. J'étais vraiment content de cette expérience et je me suis dit que j'allais continuer ce service.

De plus c'est vraiment sympa d'avoir non seulement l'amitié avec les gens de la rue mais aussi avec « les jeunes pour la paix ».

Lucile - Nous sommes tous devenus des amis, et nous sommes très heureux de nous retrouver le mercredi soir. Ce sont de vrais moments de convivialité. Nous nous voyons aussi après la maraude, nous dînons ensemble le mercredi soir, et parfois nous nous retrouvons pour prendre un verre et échanger, comme le font les amis, nous sommes une bande de copains.

Alexy - Il est vrai qu'avant je passais dans la rue, toujours très pressé. J'allais d'un point A à un point B sans trop réfléchir. Mais le fait de prendre le temps de parler aux amis de la rue, c'est humainement très fort; on a envie d'y retourner.

Lucile - Pour ma part, j'ai des engagements humanitaires depuis la classe de 3^e. Je suis habituée.

Cette expérience-ci m'a permis d'avoir des relations plus profondes avec les personnes marginalisées, et dans la nécessité. Nous sommes devenus amis. Ils connaissent nos prénoms et nous connaissons les leurs. Nous sommes contents de les retrouver et de discuter avec eux, même si ce n'est pas très longtemps. On rencontre toutes sortes de gens, d'horizons différents, d'univers et de cultures différents. C'est une expérience très enrichissante.

Alexy - Moi, ça m'a fait grandir et m'a permis de m'ouvrir davantage, aux « jeunes pour la paix » et aux « amis de la rue ».

Alexy et Lucile - Et dans ma vie, à côté, le contact avec de nouvelles personnes a été simplifié pour moi qui étais très renfermé, qui avais du mal à m'ouvrir aux gens...

On se retrouve avec plein de personnes que l'on ne connaît pas et l'on doit parler avec tout le monde. Cela permet de s'extérioriser et d'acquérir des compétences que je n'avais pas au début. Cela m'a vraiment fait évoluer.

Alexy - Le plus difficile, c'est le premier pas. On n'est pas obligé de revenir. Mais faire le premier pas c'est déjà beaucoup parce que l'on peut tomber amoureux de la maraude et de la vie associative. Cela a été mon cas.

Cultivons ensemble nos valeurs

un projet Erasmus+ qui renforce l'unité européenne

Depuis septembre 2018, l'établissement Charles Péguy de Marseille s'est engagé dans les projets de partenariats européens pour les élèves de la filière professionnelle. Cette année, un nouveau projet de partenariats a vu le jour avec pour thématique la citoyenneté européenne.

De nos jours, l'ouverture européenne et le partage de valeurs communes sont essentiels pour bâtir une société plus solidaire et inclusive. De ce constat, est né ce projet Erasmus intitulé « Unis dans la diversité : cultivons ensemble nos valeurs », grâce à des échanges avec deux établissements européens. Ce projet vise à développer la compréhension mutuelle, la tolérance, l'engagement civique et le respect des différences entre des élèves italiens, portugais et français, tout en favorisant un apprentissage enrichissant pour tous.

Ce programme Erasmus+ favorise les échanges culturels et les activités pédagogiques, et encourage la mobilité des jeunes de divers horizons

en Europe. L'objectif principal est de trouver des solutions innovantes pour motiver les jeunes à vivre ensemble dans la diversité, en partageant des valeurs civiques communes afin de former les citoyens de demain.

Au cœur du projet se trouvent une série d'activités pédagogiques et des ateliers interactifs, ainsi que des mobilités dans les pays partenaires, visant à créer des ponts entre les différentes cultures et les systèmes éducatifs. Ces rencontres sont l'occasion pour les jeunes de travailler en équipes mixtes et de confronter leurs expériences et leurs points de vue.

Les activités transnationales sont conçues pour soutenir la citoyenneté européenne, encourager le développement des compétences sociales et interculturelles, participer à la vie démocratique de son pays. Des jeux de rôle, des activités artistiques et des échanges avec des associations locales sont organisés pour favoriser l'expression personnelle et collective.

Les jeunes ont ainsi l'opportunité de tisser des liens d'amitié et de coopération avec des pairs européens, tout en développant des compétences clés telles que la communication interculturelle et le travail en équipe.





La deuxième mobilité intitulée « *Aux actes, citoyens !* » a eu lieu en mars 2025 dans la ville de Marseille en France où les élèves ont pu participer à des journées citoyennes afin de découvrir la devise « *Liberté, égalité, fraternité* » autour d'ateliers participatifs et d'événements culturels avec des associations et acteurs locaux.

La troisième mobilité « *Stéréotypes et préjugés* » aura lieu en mars 2026 dans la ville de Sant'Agata di Militello en Italie afin de promouvoir l'inclusion et la diversité.

Durant ces deux années de projet, les élèves auront l'occasion de créer un logo commun qui sera utilisé sur toutes les publications, de participer à des ateliers citoyens avec des associations locales, de célébrer les journées internationales dédiées aux droits de l'homme, de visiter des lieux de mémoire. Tout ce travail collaboratif sera diffusé sur un site internet dédié au projet.

La première mobilité qui avait pour titre « *Révolution, Liberté, Démocratie : regard vers l'avenir* » a eu lieu en décembre 2024 dans la ville d'Alenquer au Portugal où les élèves ont pu célébrer, autour d'ateliers artistiques et de visites culturelles, le 50^e anniversaire de la Révolution de 1974 qui a mis fin à la dictature fasciste et mis ainsi en place le régime démocratique au Portugal. Les élèves ont ainsi découvert les valeurs de citoyenneté telles que la liberté, l'égalité, la justice sociale, la communion entre les peuples, la solidarité et la création artistique comme forme d'expression de la libre-pensée.

À travers ce projet et ces mobilités, les élèves ont l'opportunité de découvrir des langues et des traditions européennes mais aussi de contribuer activement à la construction d'une Europe plus unie et plus respectueuse des valeurs humaines.

En témoignent les paroles d'élèves participants au projet :

Chloé, une élève française, explique : « *Ce projet m'a permis de rencontrer des jeunes de différents pays, de comprendre leurs réalités. Nous avons partagé des idées et travaillé ensemble. C'est une expérience très enrichissante.* »

Giuseppe, un jeune italien, ajoute : « *Ce projet m'a montré que les jeunes peuvent s'engager ensemble vers une citoyenneté européenne active et responsable.* »

Tel est le but à long terme de ce projet : Que chaque individu devienne de véritable « citoyen éclairé » !

Marion LABEAUME



Généralions Héros

Des collégiens morbihannais redonnent vie à ceux qui sont tombés pour la France

Sainte-Anne-d'Auray, 17 mai 2024 – La mémoire des combattants morts pour la France s'est incarnée avec émotion et créativité grâce à 180 élèves de troisième engagés dans le projet Généralions Héros, une initiative portée par le Conseil départemental du Morbihan en lien avec les Archives départementales. Objectif: faire vivre les parcours individuels de soldats inhumés à la nécropole nationale de Sainte-Anne-d'Auray à travers un travail historique et artistique d'envergure.



Pour cette première édition, cinq collèges du département, dont le collège Saint-Michel de Carnac, ont mené un travail de fond sur la vie de six hommes et une femme, tous morts pour la France lors des deux guerres mondiales.

Guidés par leurs enseignants d'histoire-géographie, les élèves ont mené des recherches aux archives, croisant documents militaires, registres d'état civil et correspondances anciennes. Une véritable

initiation aux méthodes de l'historien, au service de la transmission mémorielle.

Une œuvre collective, sensible et créative

Au terme de plusieurs mois d'enquête et de réflexion, les élèves ont produit des œuvres contemporaines pour incarner ces destins brisés: créations en stop motion, textes de slam, ateliers d'écriture, photographies ou encore lectures théâtralisées.

Un engagement artistique fort, conçu comme un acte de mémoire citoyenne, en lien direct avec l'enseignement moral et civique.

L'exemple du collège Saint-Michel de Carnac

Les élèves du collège Saint-Michel ont choisi de retracer la vie de Maxime ÉLOI, né en 1878 dans le Gers et mobilisé en 1914.



Une continuité mémorielle pour l'année 2024-2025

Le Conseil départemental du Morbihan poursuit le projet Générations Héros en 2024-2025, avec une nouvelle page de l'histoire à transmettre et un nouveau lieu. Chaque collège engagé sur le secteur de Lorient s'est vu confier le nom d'un résistant fusillé par les Allemands près de la citadelle de Port-Louis en 1944.

Les élèves travailleront à faire revivre la mémoire de ces figures de la Résistance à travers des productions artistiques et historiques, en partenariat avec les Archives. Ces œuvres seront présentées lors de la commémoration de la libération de la poche de Lorient, le 23 mai 2025, dans un esprit de continuité mémorielle et d'engagement citoyen.

À partir des archives, ils ont imaginé une correspondance fictive entre le soldat et ses proches, donnant une voix à cet homme mort à 39 ans des suites d'une intoxication au gaz.

« Ma chère maman, cela fait maintenant dix jours que j'ai quitté la maison. Ici, c'est la guerre... »

Découvrez en image les temps forts de l'édition 2023-2024 - [GÉNÉRATIONS HÉROS - Making off](#)

Ce travail sensible a été accompagné par l'écrivaine Françoise MEKKI, dans une démarche mêlant rigueur historique et émotion littéraire.

Anne-Sophie GENDROT



Parce que leur histoire compte vraiment...

**Parce que nos aînés portent l'Histoire,
Parce que toute vie est une histoire,
Parce que le lien entre les générations est essentiel,
L'association Chaque Histoire Compte Vraiment (CHCV) a mis en place un projet inédit : inviter des jeunes lycéens à écrire le livre de vie d'une personne âgée.**

Au cours d'une année scolaire, des lycéens volontaires du lycée Sacré-Cœur de Tourcoing, rendent visite chaque semaine à un résident d'Ehpad. Au fil des rencontres, chaque jeune recueille l'histoire, les souvenirs, les anecdotes de la personne âgée, pour écrire, à l'issue de ces rendez-vous, son livre de vie. Il s'agit de recueillir une parole, une mémoire.

Les jeunes écrivains deviennent des passeurs d'histoires. Ils se font les témoins du passé de leurs aînés, les accompagnent, les écoutent. En moyenne, chaque binôme a partagé une douzaine

de rencontres. Certains élèves poursuivent même les visites, bien que le projet soit désormais clôturé et les manuscrits envoyés à la maison d'édition.

Pour cette première année de partenariat, ce sont 10 jeunes de 1^{re} qui se sont lancés dans cette aventure. Ils ont ainsi eu l'opportunité de rencontrer leurs aînés et de s'engager dans un projet humain et émouvant, tout en apprenant à valoriser la mémoire des générations précédentes. Au-delà de l'écriture, c'est un véritable lien humain et affectif qui se tisse. Pour certains résidents, parfois sans famille, sans enfants, ou atteints de pathologies lourdes comme Alzheimer ou Parkinson, ces échanges sont une bouffée d'oxygène. Le temps d'un rendez-vous, la maladie s'efface un peu, laissant place à la mémoire, aux souvenirs, à l'émotion partagée. Ces moments permettent de raviver une part d'eux-mêmes souvent enfouie, et redonnent du sens, de la dignité, et surtout, de la présence.

Objectifs du projet

- Favoriser le lien intergénérationnel : créer des ponts entre les jeunes et les personnes âgées, permettant à chacun d'apprendre et de grandir grâce à l'autre.
- Lutter contre l'isolement des personnes âgées : offrir un cadre où les résidents se sentent écoutés, valorisés et en connexion avec les jeunes générations.



- Chercher ce qui compte vraiment dans chaque existence : permettre aux résidents de partager leurs histoires, leurs expériences et de mettre en lumière ce qui a marqué leur vie.
- Garder le récit de vie d'un témoin du passé : collecter les souvenirs et les récits des aînés pour préserver la mémoire collective et les transmettre aux générations futures.
- Rendre les personnes âgées, souvent en situation de dépendance, à nouveau acteurs de leur vie : offrir une opportunité de se réapproprier leur histoire, de revivre des moments significatifs et d'exister au-delà de leur maladie ou de leur dépendance.
- Développer le sens de l'engagement des jeunes : impliquer les lycéens dans un projet qui va au-delà de l'école, les amenant à s'investir dans des actions concrètes et solidaires.
- Apprendre de l'histoire de ceux qui nous précèdent et s'inscrire dans une continuité : offrir aux jeunes la possibilité de comprendre et de s'inspirer des expériences de leurs aînés, renforçant ainsi leur sens de l'histoire et de la communauté.
- Créer une relation de confiance : instaurer un cadre où les résidents et les jeunes peuvent se rencontrer sur un pied d'égalité, dans le respect mutuel et l'écoute, afin de bâtir une relation authentique et profonde.

Un suivi au lycée pour accompagner les jeunes

Le projet est soutenu par une équipe bénévole au sein du lycée, comprenant l'infirmière scolaire, l'adjointe en pastorale, les professeurs documentalistes et une maman membre du bureau de l'APEL. Ces accompagnants assurent un suivi régulier, organisé toutes les deux semaines, afin de motiver les élèves, relire leurs écrits et les aider dans la rédaction de leurs livres de vie. Grâce à ce soutien, les jeunes bénéficient d'une aide précieuse pour mener à bien leur projet, tout en maintenant une dynamique positive et un engagement constant.

L'association [Ce Qui Compte Vraiment](#) met également à notre disposition 2 bénévoles qui se font relais et viennent aider lors de chaque réunion de groupe au lycée. Leur présence est un atout majeur pour l'encadrement et le suivi des jeunes, apportant une expertise et un soutien précieux dans l'accompagnement de ce projet.



Les étapes du projet

1. Lancement de la démarche : présentation du projet et appel à participation des lycéens.
2. Rendez-vous avec les personnes âgées (speed dating) : rencontre initiale entre les jeunes et les résidents pour se découvrir.
3. Rendez-vous réguliers à l'Ehpad : rencontres hebdomadaires pour recueillir les témoignages et les souvenirs des résidents.
4. Écriture : rédaction des livres de vie par les lycéens, avec le soutien des bénévoles et des accompagnants.
5. Photos officielles : séance photo pour immortaliser cette belle aventure.
6. Envoi officiel à la maison d'édition : Transmission des manuscrits à la maison d'édition pour la publication.
7. Remise officielle des livres : l'aboutissement du projet, avec une cérémonie officielle en présence des familles, des résidents et des partenaires du projet.

Enfin, nous avons hâte d'être à la remise officielle des livres, car c'est la dernière étape de cette belle aventure, celle qui couronne le travail, les émotions et les liens tissés tout au long de l'année. Nous sommes impatients de partager ce moment avec tous ceux qui ont contribué à cette expérience unique et enrichissante.

*Virginie MENNECHEZ, adjointe en pastorale,
Joséphine DELTOMBE, infirmière scolaire,
Marie BONVALET, professeure documentaliste,
Stéphanie PORTEBOIS, maman
et membre active de l'APEL.*

L'engagement étudiant

Un moteur de transformation personnelle et collective

Dans une société où l'individualisme semble parfois prendre le pas sur le collectif, l'engagement des jeunes dans des actions de solidarité offre une lueur. À l'Ensemble Sainte-Marie, nous avons récemment vécu une expérience exemplaire de mobilisation étudiante à travers un projet de collecte au profit de l'Épicerie Solidaire de Villiers-sur-Marne. Ce projet, porté par des étudiants en première année de BTS NDRC, incarne avec force les valeurs que nous souhaitons transmettre dans l'établissement : générosité, responsabilité, don de soi, professionnalisme et citoyenneté.

Tout est parti d'un cours de relation client. L'objectif pédagogique initial était simple : permettre aux étudiants d'acquérir des compétences en prospection, communication et organisation d'événements. Mais très vite, le projet a dépassé le cadre scolaire. Les étudiants, répartis en groupes, ont mené un brainstorming pour définir les contours de leur action. Très vite, l'idée d'une collecte de produits de première nécessité s'est imposée : une action concrète, utile, et profondément humaine.

Le calendrier du projet a été structuré autour de plusieurs étapes clés : constitution d'un plan de prospection, création de supports de communication (affiches, flyers), rédaction de courriers, appels téléphoniques, organisation logistique de la collecte et, enfin, remise des dons à l'épicerie solidaire. Chaque phase a été jalonnée de temps d'évaluation, de retours réflexifs et de bilans collectifs.

Les étudiants se sont investis avec un sérieux et une implication remarquable. Avec motivation, ils ont démarché de nombreuses enseignes de

distribution. Ils ont fait face aux refus, persévéré malgré les difficultés, et su convaincre par leur sincérité. Leur implication a permis de récolter plus de 100 kg de denrées alimentaires et de produits d'hygiène.

Loin d'être de simples exécutants, ils ont pris conscience de leur pouvoir d'agir, de l'importance de la parole donnée, du professionnalisme nécessaire à la conduite d'une mission collective. Leur fierté au moment de la remise officielle à l'épicerie témoignait de cette prise de conscience.





L'un des temps forts fut l'inauguration de l'Épicerie Solidaire. À cette occasion, deux étudiants, Ardian et Clara, ont pris la parole avec une maturité touchante. Ardian confiait qu'il doutait initialement de l'intérêt que les entreprises ou même ses camarades porteraient à cette collecte, mais a finalement été « agréablement surpris » par la mobilisation générale. Clara, quant à elle, a souligné combien cette expérience lui avait appris à dépasser sa timidité, à convaincre, à s'organiser – mais aussi et surtout, à se sentir utile.

Ce projet a également permis de renforcer les liens entre l'école et les acteurs locaux, contribuant à inscrire notre établissement dans une dynamique d'ancrage territorial fondée sur la coopération et l'ouverture.

L'une des clés du succès de cette initiative réside dans l'équilibre entre accompagnement pédagogique rigoureux et liberté d'action. Un rétroplanning précis, des rôles bien définis, des critères d'évaluation partagés et des temps de valorisation ont permis aux jeunes de s'approprier pleinement leur mission. Ils se sont sentis à la fois encadrés et responsables, condition essentielle à une posture d'engagement authentique.

Loin d'être une activité « à côté » du programme, ce projet illustre comment l'engagement étudiant peut devenir un puissant levier de formation. Il s'agit d'apprendre autrement, en agissant, en s'impliquant, en coopérant. Ce sont ces expériences qui forgent l'autonomie et l'empathie de nos étudiants – des qualités précieuses, tant dans leur avenir professionnel que dans leur rôle futur de citoyens.

Nous ne formons pas seulement des diplômés : nous accompagnons des jeunes à devenir des adultes conscients, responsables et solidaires.

Nous ne formons pas seulement des diplômés : nous accompagnons des jeunes à devenir des adultes conscients, responsables et solidaires. Et cela commence, parfois, par un sac de pâtes ou une brosse à dents tendue avec le sourire à quelqu'un dans le besoin.

*Mathieu LAFIS, Chef d'établissement
Ensemble Sainte-Marie, Joinville-le-Pont*



Une soirée d'exception pour la Grande Finale du Concours d'Éloquence Inter-lycées

Théâtre André Malraux – Lundi 31 mars 2025

Lundi 31 mars, le Théâtre André Malraux de Rueil-Malmaison a accueilli une soirée inoubliable : la Grande Finale du Concours d'Éloquence Inter-lycées, organisée par le Comité de Promo 2025, avec le soutien de l'établissement, du Club des Anciens, du Crédit Agricole et de la Mairie de Rueil-Malmaison. Nous remercions tout particulièrement Monsieur Patrick OLLIER, maire de Rueil-Malmaison et Président de la métropole du Grand Paris.

Après plusieurs semaines de joutes oratoires rassemblant 170 lycéens, seuls quelques finalistes étaient encore en lice pour cette ultime confrontation. Les établissements en compétition

– le Centre Madeleine-Daniélou, le Lycée Richelieu, La Salle Passy-Buzenval et le Lycée Gustave Eiffel – étaient chacun représentés par deux finalistes.





Jade GOUETH et Aurélien DE CHATEAUBODEAU, ont brillamment représenté La Salle Passy-Buzenval, illustrant avec talent l'excellence de leur formation et la force de leur engagement.

Devant une salle comble de 850 spectateurs, la billetterie ayant affiché complet en moins de 24 heures, le public a assisté à une compétition d'un niveau remarquable, où se sont illustrés l'art du discours, la rigueur de l'argumentation et l'émotion des mots.

Le jury, d'une qualité exceptionnelle, a salué la justesse et la puissance des interventions. Il était composé de :

- M. Bertrand PÉRIER, avocat au Conseil d'État et à la Cour de cassation, formateur Eloquentia, connu pour sa participation au documentaire À voix haute ;

- Mme Agnès PREBET, Directrice Régionale de Versailles du Crédit Agricole ;
- M. Alban MIKOCZY, journaliste à France Info, producteur et rédacteur en chef d'une émission d'actualité ;
- Mme Sarah VALDURIEZ, avocate à la Cour pénale internationale ;
- M. le Lieutenant-Colonel Bruno GAGNAIRE, délégué militaire départemental adjoint des Yvelines.

Une soirée mémorable, marquée par l'enthousiasme du public, l'engagement des jeunes orateurs et la reconnaissance du pouvoir de la parole. Félicitations à tous les participants pour leur passion, leur audace et leur éloquence.

*Gabriel ANDRÉï, Chef d'établissement
La Salle-Passy Buzenval*



Accueillir les partenaires au sein du collège **pour les jeunes en situation de handicap**

Le collège Saint-Charles d'Armentières est depuis toujours sensible au handicap et à la prise en compte des élèves à besoins éducatifs particuliers (BEP), mais aussi des élèves qui ont du mal à suivre une scolarité « classique ». L'établissement comprend donc une structure ULIS et un dispositif relais pour les élèves à risque de décrochage; par ailleurs, il a été mis en place une procédure de suivi des dossiers des élèves BEP.

Au sein du collège Saint-Charles, chacun est sensible au sujet du handicap, mais les modalités d'accueil et d'accompagnement ont été organisées autour d'un binôme: un coordonnateur ULIS et une référente élève BEP.

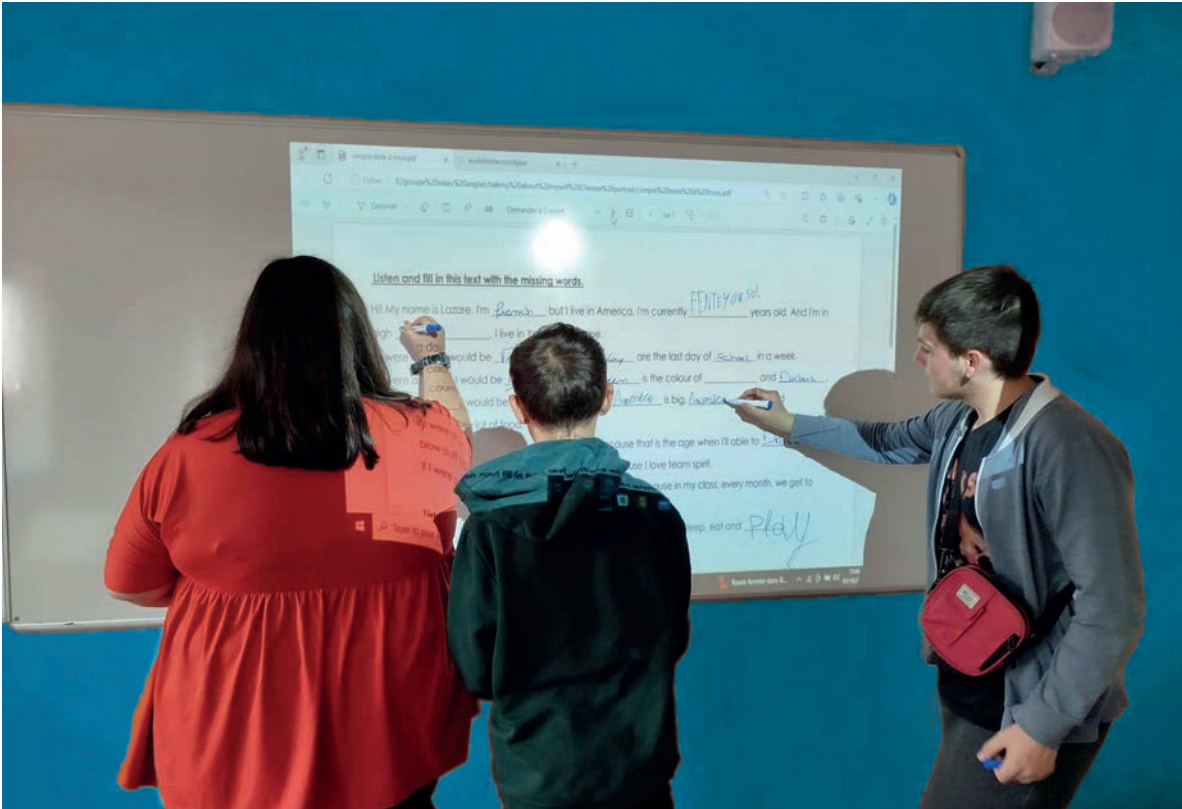
De plus, l'accompagnement des élèves en situation de handicap, notamment ceux relevant d'un dispositif ULIS, ainsi que des élèves à besoins éducatifs particuliers, s'appuie sur une collaboration étroite et structurée entre l'établissement scolaire et un réseau de partenaires institutionnels, médico-sociaux et familiaux.

Ces partenariats, formalisés à travers des dispositifs tels que le projet personnalisé de scolarisation (PPS) ou les équipes de suivi de la scolarisation (ESS), visent à garantir la continuité et la cohérence du parcours de l'élève.

Ces espaces permettent de clarifier les rôles de chacun, de partager les observations sur les besoins de l'élève et de définir des actions coordonnées.

Le coordonnateur ULIS et la référente des élèves à BEP occupent un rôle central dans l'articulation des interventions pédagogiques et éducatives, en lien avec les professeurs principaux, les AESH, les professionnels de santé (SESSAD, CMP, orthophonistes), la psychologue, le médecin scolaire et les familles. La qualité de ces coopérations repose sur une connaissance partagée des missions de chacun, et une communication rigoureuse et bienveillante. Parallèlement, les échanges informels et les collaborations quotidiennes entre les différents acteurs renforcent la connaissance mutuelle et la confiance.

Au sein de l'établissement, nous mettons à disposition des espaces dédiés pour accueillir les professionnels extérieurs facilitant ainsi leur présence régulière au sein du collège et des cours. Ces partenaires peuvent intervenir directement en classe, aux côtés des professeurs et des AESH, afin d'accompagner la mise en œuvre des aménagements pédagogiques prévus pour les élèves à besoins éducatifs particuliers ou en



**Au sein de l'établissement,
nous mettons à disposition
des espaces dédiés
pour accueillir
les professionnels extérieurs
facilitant ainsi
leur présence régulière
au sein du collège
et des cours.**

situation de handicap. Il peut s'agir notamment de l'usage d'outils numériques spécifiques (ordinateurs, logiciels adaptés etc.) ou de conseils ciblés pour ajuster les pratiques pédagogiques en fonction des besoins identifiés. Des temps de rencontre sont organisés tout au long de l'année scolaire pour évaluer l'efficacité des dispositifs mis en place, ajuster les accompagnements et favoriser l'autonomie progressive de l'élève.

Par ailleurs, certains partenaires proposent aux personnels éducatifs des temps d'immersion au sein de leurs structures (SESSAD, IMPRO, DITEP etc.), afin de découvrir les environnements de travail des jeunes en dehors de collège, afin de mieux comprendre la nature de leurs accompagnements, et ainsi sensibiliser les équipes pédagogiques à la diversité des besoins et des pratiques professionnelles.

Ainsi, la mise en réseau des compétences de chacun contribue à la mise en œuvre effective d'une école inclusive, centrée sur les besoins de l'élève tout au long de son parcours au sein du collège.

Ces modalités concrètes de collaboration participent pleinement à l'instauration d'une culture inclusive, centrée sur la réussite et l'épanouissement de chaque élève.

*Jean-Dany GROSSET,
Coordonnateur ULIS*

Quand les murs du collège deviennent toiles, que la créativité des élèves s'exprime, **l'art prend vie au cœur de l'établissement !**

L'art et l'enseignement catholique sont intimement liés depuis des siècles, chacun influençant et nourrissant l'autre. L'Église a toujours reconnu la puissance de l'art pour transmettre des messages spirituels et moraux, tout en contribuant à la formation de l'âme et de l'esprit. De la majesté des cathédrales gothiques aux fresques religieuses des grands maîtres de la Renaissance, l'art a joué un rôle central dans la diffusion des valeurs chrétiennes.

Exode 35 : 30-35, où Dieu donne à Betsaléel et Oholiab des talents artistiques pour la construction du Tabernacle (Louis Segond) :

« Moïse dit aux enfants d'Israël : Sachez que l'Éternel a choisi Betsaleel, fils d'Uri, fils de Hur, de la tribu de Juda. Il l'a rempli de l'Esprit de Dieu, de sagesse, d'intelligence et de savoir pour toutes sortes d'ouvrages. Il l'a rendu capable de faire des inventions, de travailler l'or, l'argent et l'airain, de graver les pierres à enchâsser, de travailler le bois, et d'exécuter toutes sortes d'ouvrages d'art. Il lui a accordé aussi le don d'enseigner, de même qu'à Oholiab, fils d'Ahisamac, de la tribu de Dan. Il les a remplis d'intelligence pour exécuter tous les ouvrages de sculpture et d'art, pour broder et tisser des étoffes teintées en bleu, en pourpre, en cramoisi et en fin lin, et pour faire toutes sortes de travaux et d'inventions. »

Le handicap n'empêche ni le talent ni la beauté d'exister, il leur donne simplement une autre forme d'expression.

L'art, en tant que moyen d'expression libre et créative, joue un rôle crucial dans le soutien des élèves en difficulté ou en situation de handicap. Il offre un espace où chaque enfant peut trouver sa propre voie, au-delà des barrières académiques ou

sociales. Pour ceux qui rencontrent des difficultés d'apprentissage, l'art permet de contourner les obstacles traditionnels de l'éducation en offrant une forme de communication visuelle ou sonore qui peut se révéler plus accessible et libératrice. Par la création, l'élève gagne confiance en ses capacités, découvrant des talents souvent insoupçonnés et développant une estime de soi positive. Les

projets artistiques, qu'ils soient individuels ou collectifs, favorisent également un sentiment d'accomplissement et de réussite, renforçant la motivation à persévérer. Dans notre environnement scolaire, l'art devient ainsi un vecteur de solidarité et d'inclusion, permettant à chaque élève de se sentir valorisé, indépendamment de ses difficultés, et de prendre part activement à la vie scolaire avec dignité et fierté.

Roubaix, ville du Nord de la France au riche passé industriel, s'est transformée en un véritable terrain d'expression pour l'art urbain. Avec ses murs investis par des fresques colorées, ses friches réhabilitées et des événements comme le **Festival Expériences Urbaines (XU)**, la ville est devenue un haut lieu du street art. Des artistes locaux et internationaux y laissent leur empreinte, faisant de Roubaix un musée à ciel ouvert où le patrimoine industriel dialogue avec la créativité contemporaine.

Le street art, souvent perçu comme une forme d'expression rebelle, s'est progressivement imposé comme un puissant outil de redéfinition de l'identité urbaine, notamment dans les quartiers défavorisés. En transformant les murs en véritables toiles publiques, les artistes de rue donnent une voix aux habitants souvent oubliés ou marginalisés, en exposant des histoires, des luttes et des rêves qui résonnent avec la réalité de ces territoires. Ce phénomène permet aux jeunes de ces quartiers de se réapproprier leur espace, de redonner de la couleur et de la vitalité à des

lieux souvent stigmatisés par la pauvreté et la violence. En créant des œuvres visuelles fortes et percutantes, le street art instille une fierté locale, car il transforme l'environnement quotidien en un lieu de célébration de la culture, de la résilience et de la créativité. Au-delà de l'aspect esthétique, il crée un sentiment d'appartenance et de communauté, incitant les habitants à voir leur quartier sous un nouveau jour, comme un lieu où l'art et l'expression personnelle sont des symboles de dignité et d'espoir.

L'art occupe une place essentielle au collège Saint Exupéry de ROUBAIX, non seulement comme vecteur de transmission culturelle et spirituelle, mais aussi comme moyen d'accompagnement et d'épanouissement des élèves. Il se révèle particulièrement bénéfique pour ceux qui sont en difficulté en leur offrant une autre manière d'exprimer leurs émotions, de reprendre confiance en eux et de progresser dans leur apprentissage. Dans cette dynamique d'accessibilité, le street art, mais pas que, s'impose comme un outil privilégié : en s'affranchissant des cadres traditionnels, il permet à tous, sans distinction, d'entrer en contact avec l'art et d'y contribuer activement.

L'art occupe une place essentielle au collège, non seulement comme vecteur de transmission culturelle et spirituelle, mais aussi comme moyen d'accompagnement et d'épanouissement des élèves.

Forte de ces postulats et convaincue de la pertinence de ceux-ci, voici quelques exemples de projets artistiques mis en place au collège :

En collaboration avec Julien RAVELOMANANTSOA, intervenant du **Musée de la Piscine de Roubaix**, nous avons proposé un projet éducatif autour du travail du verre. À travers cette matière à la fois fragile et résistante, les élèves ont exploré un parallèle avec leur propre construction identitaire et leur estime de soi. En façonnant le verre, ils ont pris conscience de leur capacité à transformer, créer et sublimer malgré les obstacles. Ce processus artistique est devenu alors un puissant levier de

confiance en soi permettant à chacun de révéler son potentiel tout en découvrant l'univers fascinant du verre et du patrimoine artistique qui l'entoure. Une visite des élèves du dispositif ULIS au **Musverre de Sars-Poterie** est venue clore ce projet.

Suite à cette rencontre et ce projet nous avons ouvert une option « arts créatifs » avec Julien RAVELOMANANTSOA. Dans le cadre de l'option arts créatifs, les élèves de 6^e et 5^e sont invités



à explorer différentes pratiques artistiques, notamment le **travail du verre**, le **modelage** et l'**expérimentation** de matériaux variés. Ces activités leur permettent de développer leur **motricité fine**, leur **concentration** et leur **créativité**, tout en favorisant une meilleure compréhension des propriétés des matériaux et des techniques artisanales. En manipulant le verre, les élèves apprennent la **patience** et la **précision** tout en renforçant leur **estime de soi** à travers la réussite de leurs réalisations. Le modelage, quant à lui, encourage une approche plus intuitive et tactile, facilitant l'expression personnelle et le développement de la **perception spatiale**. Ces expériences artistiques offrent ainsi des avantages pédagogiques multiples, mêlant **apprentissage sensoriel**, **développement de la confiance en soi** et **sensibilisation au patrimoine artistique et artisanal**.

Dans le cadre d'un projet artistique destiné aux élèves de 4^e, avec l'artiste Louise MUTREL, en résidence à la **Condition Publique de Roubaix**, nous les initions à une pratique originale mêlant **customisation automobile** et **influences artistiques japonaises**. En s'inspirant de l'art traditionnel de la peinture des camions au Japon, les élèves ont travaillé sur la **personnalisation de jantes et de pièces de voiture**, explorant ainsi le dialogue entre **art, industrie et culture urbaine**. Ce projet leur permet d'expérimenter de nouvelles

techniques, de développer leur **précision et leur créativité**, tout en réfléchissant à la place de l'art dans l'espace public et les objets du quotidien. À travers cette approche immersive, ils ont découvert un univers artistique singulier où la transformation de matériaux bruts devient un moyen d'expression personnelle et collective.

Pour la **création d'un journal**, des élèves de 5^e ont eu l'opportunité d'interviewer le **street artiste Mr Voul**, marquant ainsi le début d'une nouvelle collaboration artistique et pédagogique. À travers cet échange, ils ont découvert son univers, ses inspirations et sa vision du **street art comme moyen d'expression accessible à tous**. En intégrant cette interview à leur journal, ils ont participé activement à la diffusion de la culture artistique contemporaine tout en développant leurs compétences en **écriture, communication et mise en page**.

Lors des **vacances apprenantes**, les élèves bénéficient de matinées dédiées au renforcement scolaire, suivies d'**ateliers ludiques** l'après-midi animés par des **artistes partenaires du collège** :

A poster for an event titled "PORTES OUVERTES COLLÈGE ST EXUPÉRY". The event is on "SAMEDI 1^{ER} MARS . 9H/12H30". It features a "RESTITUTION DES TRAVAUX DES ÉLÈVES ET EXPOSITION D'ŒUVRES EN PRÉSENCE DES ARTISTES". Below the text are five vertical panels of art: a portrait of Mozart, a portrait of Mr Voul, a colorful abstract piece by Aurélie Damon, a piece by NIKOHOGRAFIK, and a piece by Julien Ravelomanantsoa. At the bottom, it says "FRESQUE PARTICIPATIVE AVEC L'ARTISTE PIKANOÏA", "ENTRÉE GRATUITE", "PETITE RESTAURATION SUR PLACE", and "80 AVENUE ANDRÉ CHÉNIER . ROUBAIX".



Mr Voul, Arsène Lapie, Nikonographic, Mos-art. Ces ateliers offrent une approche dynamique et immersive, permettant aux élèves de **stimuler leur créativité**, d'expérimenter différentes pratiques artistiques et de découvrir de nouveaux modes d'expression. En mêlant **apprentissage et plaisir**, ces rencontres favorisent **l'épanouissement personnel**, et encouragent le **travail collaboratif**. Ce dispositif allie ainsi exigence pédagogique et découverte culturelle, offrant aux élèves une expérience enrichissante et motivante pendant les vacances.

Dans une démarche artistique et collective, les élèves ont également participé à la création d'une **fresque murale** au sein du collège, accompagnés par des artistes professionnels. Ce projet leur a permis d'embellir leur environnement de travail tout en prenant conscience de l'importance de **le respecter et de le valoriser**. En s'impliquant dans cette œuvre, ils ont développé leur **sens de la responsabilité**, leur **créativité** et leur **esprit d'équipe**. La fresque est devenue ainsi le symbole de leur engagement et une source de fierté collective, transformant leur cadre scolaire en un lieu plus inspirant et agréable à vivre.

À l'occasion des portes ouvertes, le collège a mis en lumière la créativité de ses élèves à travers une exposition de leurs travaux réalisés en collaboration avec les artistes invités. Peintures, sculptures, expérimentations visuelles : chaque œuvre a témoigné de leur engagement et de leur imagination. En parallèle, une **fresque participative sur le thème du merveilleux** a invité visiteurs, élèves et enseignants à contribuer à une création collective transformant les murs du collège en un espace d'expression artistique. Ce

moment privilégié a été l'occasion de partager une vision inspirante et poétique, où l'art devient un vecteur de rencontre et de découverte.

**La fresque est devenue
ainsi le symbole
de leur engagement
et une source de fierté
collective, transformant
leur cadre scolaire en un lieu
plus inspirant et agréable
à vivre.**

En conclusion, l'art au collège est une formidable opportunité pour les élèves d'explorer leur créativité et de développer leurs compétences artistiques. La participation à des événements comme **Inktober** et à des **concours de manga** permet non seulement de perfectionner leur technique, mais aussi de renforcer leur confiance en eux et leur engagement dans des projets collectifs.

Ces initiatives offrent un cadre stimulant où chacun peut s'exprimer librement, tout en découvrant de nouvelles influences et en partageant sa passion avec les autres. Plus qu'un simple exercice, ces expériences artistiques encouragent l'imagination et favorisent une ouverture culturelle précieuse pour l'avenir.

*Annie LEMAIRE,
Directrice adjointe
du Collège Saint Exupéry de ROUBAIX
Coordinatrice des projets
et artiste amateur convaincue*

Un peu de printemps



Avec l'arrivée des beaux jours apparaissent les premières fleurs du jardin et le bonheur de voir la nature renaître.

C'est souvent avec ces joies simples, cette ode à la création, que nous retrouvons des forces pour finir l'année scolaire...

Rien de bien compliqué... Une simple contemplation suffit. La beauté de ce qui nous entoure est souvent une prière nue et sans ajout. Chaque fleur semble avoir son propre sens dans un tout multicolore et dont la cohérence nous échappe. Comme chaque jeune confié à l'attention de son école, chaque fleur a son caractère, sa place et sa complexité.

Inutile de les cueillir pour les domestiquer dans un vase. Elles sont bien plus belles enracinées dans leur espace. Chaque fleur porte l'espérance du printemps suivant... Notre regard suffit parfois à les faire grandir.

Stéphane THIÉBAUT









La réglementation autour de l'IA dans nos établissements scolaires évolue

Un établissement scolaire est avant tout une entreprise, soumise aux obligations légales qui encadrent la gestion des ressources humaines et l'introduction de nouvelles technologies. L'essor de l'intelligence artificielle dans ces structures soulève ainsi des questions fondamentales, notamment sur la nécessité ou non de consulter les instances représentatives du personnel avant son déploiement. La récente décision du Tribunal judiciaire de Nanterre, rendue le 14 février 2025, a marqué un tournant en suspendant l'utilisation d'outils d'IA mis en place sans consultation préalable du Comité Social et Économique (CSE). Cette décision relance le débat sur l'ampleur des transformations technologiques nécessitant une concertation formelle.

La justice a été saisie par le CSE d'une entreprise où des outils d'IA avaient été introduits sans information préalable des employés quant à leurs impacts sur leurs conditions de travail. L'article L2312-8 du Code du travail impose pourtant une consultation

obligatoire du CSE dans toute entreprise de plus de 50 salariés « en cas d'introduction de nouvelles technologies et de tout aménagement important modifiant les conditions de santé et de sécurité ou les conditions de travail ». Cette règle s'applique

également aux établissements scolaires, qui, en tant qu'employeurs, doivent s'y conformer.

Cependant, la jurisprudence n'a pas toujours été aussi stricte. Dans un arrêt du 3 mai 1994 (Cass. crim., 3 mai 1994, n° 93-80.911), la Cour de cassation a jugé que l'introduction d'un micro-ordinateur dans un service comptable, bien que conduisant à la suppression d'un emploi, ne nécessitait pas la consultation du comité d'entreprise. Cette décision suggérait alors qu'un changement technologique mineur affectant un nombre limité d'employés pouvait être mis en œuvre sans consultation obligatoire.

La décision du 14 février 2025, en revanche, montre une évolution jurisprudentielle. Les juges ont considéré que l'introduction d'outils d'IA transformait en profondeur les conditions de travail, ce qui nécessitait une concertation préalable. Les juges de référé ont sanctionné immédiatement l'entreprise en prenant plusieurs mesures fortes :

- Suspension immédiate de l'utilisation des outils d'IA jusqu'à la fin de la consultation du CSE.
- Condamnation de l'entreprise à verser 5 000 € d'indemnisation au CSE pour réparation du préjudice subi.
- Application d'une astreinte de 1 000 € par jour d'infraction pendant une période de 90 jours.

Cette décision souligne une tendance à une interprétation plus stricte de l'obligation de consultation, en cohérence avec l'impact croissant des nouvelles technologies sur les conditions de travail.

Cette affaire met en lumière trois enseignements clés pour nos établissements scolaires :

1. L'ampleur du changement technologique est déterminante : Une simple expérimentation d'outils d'IA pourrait ne pas nécessiter de consultation du CSE si l'impact sur les conditions de travail reste limité. En revanche, une transformation structurelle du travail rend la consultation obligatoire.
2. Le risque juridique et financier est réel : Une introduction précipitée de l'IA sans dialogue social peut entraîner des sanctions lourdes, voire un blocage opérationnel prolongé en cas de contentieux.
3. L'anticipation des impacts sociaux et pédagogiques est essentielle : L'IA bouleverse

Il est impératif pour les établissements scolaires d'anticiper et de débattre des conséquences de l'IA, non seulement au niveau social, mais aussi sur les plans éthique, éducatif et philosophique.

non seulement l'organisation du travail mais aussi la relation entre enseignants, élèves et équipes administratives. La réflexion doit s'étendre au-delà des aspects légaux pour intégrer les enjeux éthiques, éducatifs et humains.

Cette affaire nous oblige à une réflexion collective car l'IA ne doit pas être perçue uniquement comme un levier de performance technologique, mais aussi comme un facteur de transformation profonde de l'éducation et du travail. Il est impératif pour les établissements scolaires d'anticiper et de débattre des conséquences de l'IA, non seulement au niveau social, mais aussi sur les plans éthique, éducatif et philosophique.

L'IA influence les méthodes pédagogiques, la relation entre enseignants et élèves, et la manière dont les jeunes perçoivent l'apprentissage et le monde du travail. Il est essentiel de garantir que ces technologies favorisent l'ouverture d'esprit, la réflexion critique et une approche équilibrée de leur utilisation. La question de la protection des données et du respect de la vie privée des élèves et enseignants devient aussi centrale dans ce débat.

En conclusion, nous avons un rôle clé à jouer pour intégrer l'IA de manière responsable, en impliquant les différentes parties prenantes et en veillant à ce que ces outils restent au service d'une mission éducative humaniste et éclairée.

*Franck LEVASSEUR,
Directeur Général
de l'ensemble scolaire Jeanne d'Arc
Le Havre Sainte-Adresse*

La direction scolaire dans tous ses états



Du 19 au 21 mars dernier, l'Université Catholique de l'Ouest, à Angers, accueillait un colloque international intitulé: « la direction scolaire dans tous ses états ».

Alors que les directions scolaires jouent un rôle de plus en plus crucial dans le bon fonctionnement des établissements et dans la réussite des élèves, les directeurs et directrices sont confrontés à des défis variés et complexes qui requièrent une adaptabilité constante pour une gestion efficace. En travaillant sous divers angles: politique, psychologique, sociétal ou organisationnel, le colloque visait à créer un dialogue enrichissant entre les chercheurs et les praticiens pour mieux comprendre et améliorer les conditions de travail des directions scolaires. Même s'il est impossible de rendre compte de la totalité des 40 communications délivrées durant les trois jours devant 150 participants, les pages qui suivent vont survoler quelques thématiques et ouvrir, espérons-le, quelques pistes de réflexion.

Conférence plénière inaugurale: « Leadership dans l'éducation: décryptage des tendances mondiales à partir du rapport UNESCO 2024-2025 »

Intervenants:

Anna Cristina D'ADDIO, économiste, a travaillé plus de 10 ans à l'OCDE et a été professeure-chercheuse en micro-économétrie appliquée aux questions du marché du travail et de l'éducation.

Daniel APRIL agent de projet associé à l'UNESCO, titulaire de la Médaille académique du gouverneur général du Canada.

Le [rapport de l'UNESCO](#) examine les exigences d'un leadership efficace en éducation et leurs variations d'un pays à l'autre, au fil du temps. Le leadership est reconnu comme le second facteur le plus déterminant, après les enseignants, pour améliorer les résultats d'apprentissage. Pourtant, moins de la moitié des programmes de formation des chefs

d'établissement aborde les quatre dimensions essentielles:

- Fixer des attentes (vision et projets);
- Se concentrer sur l'apprentissage;
- Favoriser la collaboration à tous les échelons;
- Développer le potentiel humain.

Alors que le niveau d'apprentissage est en baisse, que le nombre d'enfants non scolarisés ne baisse pas, lui, et que la priorité accordée à l'éducation diminue, il y a un besoin urgent de dirigeants efficaces. Les leaders en éducation sont, évidemment, les chefs d'établissement mais aussi leurs adjoints, les enseignants, les élèves, les communautés, le monde politique... Chacun peut, à son niveau, mettre en œuvre une véritable dynamique, à partir du moment où le leader n'est pas un contrôleur, n'est pas un n + 1.

Plusieurs pistes de travail sont évoquées par les deux intervenants de cette conférence.

Confiance et responsabilisation

Un enseignement intéressant de l'étude de l'UNESCO: plus les chefs d'établissement disposent d'autonomie, plus les performances en mathématiques d'un pays sont élevées.

L'autonomie ne doit cependant pas consister à laisser les dirigeants seuls; ils doivent obligatoirement être accompagnés.

**Plus les chefs
d'établissement disposent
d'autonomie,
plus les performances
en mathématiques
d'un pays sont élevées.**

Développer et reconnaître

Les critères de sélection présidant au recrutement des dirigeants d'établissements scolaires, très différents d'un pays à l'autre, mais aussi de leur professionnalisation. La préconisation est celle d'un recrutement ouvert, compétitif, et inclusif. Il ne surprendra malheureusement personne de constater que les femmes sont sous-représentées dans tous les postes de direction.

Près de la moitié des chefs d'établissement dans les pays les plus riches ne reçoivent pas de formation avant leur nomination.

Partager

La préconisation est ici de créer de véritables cultures scolaires collaboratives, en impliquant



les adjoints, les enseignants, avec ou sans mission formelle particulière, l'ensemble des personnels. Bien évidemment, les parents et l'ensemble de la communauté doivent être impliqués dans le système éducatif. De la même manière, il est souhaitable que les élèves puissent participer aux différentes décisions prises.

Investir dans les leaders du système

Il est rappelé que les responsables politiques de l'éducation doivent aussi servir de leader. Cependant les mandats généralement courts rendent difficiles les mises en œuvre de réformes, plutôt vécues comme des empilements que comme des opportunités.

Il est également nécessaire de bien distinguer le manager du leader. Le manager va gérer l'établissement avec autorité et contrôle. Le leader, s'il est d'abord un bon manager, ira beaucoup plus loin, saura créer les conditions de la collaboration, aura une vision, une intelligence émotionnelle, et développera un leadership éthique.

Communication de Marylène LAPALUS, Graciela PADOANI et Cathy VERGER, faisant partie des auditeurs de l'IH2EF (Institut des Hautes Études de l'Éducation et de la Formation), sur la thématique : « **L'autonomie et la responsabilité des cadres à l'échelle des établissements, partage étonnement d'auditeurs de l'IH2EF.** »



Dans un contexte où les cadres éducatifs doivent conjuguer autonomie, responsabilités accrues et exigences institutionnelles, la présentation et le débat qui a suivi ont questionné les marges de manœuvre réelles des dirigeants d'établissement et des cadres intermédiaires. Comment trouver un équilibre entre autonomie et contrôle? Si l'évolution des politiques publiques a renforcé les marges de manœuvre des établissements et de leurs dirigeants, leurs responsabilités et leur exposition aux injonctions contradictoires se sont également accrues.

Il existe une forte tension entre le cadre réglementaire et les réalités locales. Le cadre reste rigide et limitant; de ce fait, l'autonomie sera plus formelle que réelle. Les dirigeants peuvent alors mettre en œuvre des mécanismes de contournement et trouver des zones de flexibilité:

- En développant une appropriation locale des réformes;
- En lançant des projets d'établissement innovants;
- En créant des partenariats locaux pour diversifier l'offre de formation ou améliorer le cadre de vie.

Il existe encore aujourd'hui en France des freins culturels pour autoriser et « s'autoriser à ». Les tutelles, quelles qu'elles soient, doivent accompagner l'autonomie, penser le droit à l'erreur. L'évaluation des établissements est trop souvent vécue comme un

jugement, pas comme un accompagnement. L'évaluation devrait être une « plus-value », pas une dévalorisation.

La qualité de vie des personnels est nécessaire au bon fonctionnement d'un établissement. Le fait de pouvoir agir est une condition sine qua non pour donner du sens au travail. Au milieu des problématiques RH de plus en plus nombreuses, avec une pression financière accrue, que devient la capacité à innover face à toutes ces contraintes ?



Dans le rapport d'étonnement remis au Ministère de l'éducation nationale, les auditeurs formulent plusieurs recommandations :

- Sortir des sentiers battus;
- Développer la formation continue des personnels;
- Développer les formations sur l'adaptation au changement;
- Insister sur la nécessaire subsidiarité: chacun mobilise sa propre autonomie déjà possible.

Il est aussi recommandé de réhabiliter la notion de risque. Le principe de précaution est trop souvent bloquant.

**Les tutelles,
quelles qu'elles
soient, doivent
accompagner
l'autonomie, penser
le droit à l'erreur.**

Le colloque international a accueilli une conférence de Christophe MARSOLLIER, docteur en sciences de l'éducation, Inspecteur Général de l'éducation nationale, sur le thème: « **L'éthique relationnelle, un levier précieux du leadership pour la réussite et le climat scolaire** ».

La complexification de l'exercice du métier de personnel de direction entraîne une exposition aux risques psychosociaux et une dégradation des conditions favorables à l'atteinte des objectifs de plus en plus ambitieux assignés à l'école. L'analyse des facteurs susceptibles de créer un climat de confiance et de sécurité, pour les élèves comme pour les professeurs, montre que l'éthique relationnelle constitue une disposition particulièrement féconde, notamment par sa mobilisation des compétences psychosociales.

Un chef d'établissement se doit de décider et d'agir de manière juste et efficace, dans un monde de plus en plus complexe, marqué par une accélération, des interdépendances, des enchevêtrements, la multiplication des contraintes et de nombreuses

incertitudes. Il convient de soigneusement prendre en compte cette complexité pour éviter des représentations simplistes qui vont influencer les décisions.

À tous niveaux, l'intensification des exigences, même si certaines sont très nobles et légitimes, va créer de forts risques psychosociaux. Il est alors nécessaire d'être attentif aux vulnérabilités, y compris au sein de l'équipe de direction.

Il est évident pour tous les professionnels que la santé mentale des élèves est actuellement fortement dégradée, et ce dès l'école primaire. Rapport après rapport, les données de Santé Publique France sont éloquentes, en particulier sur l'augmentation régulière et significative des pensées suicidaires



chez les 18-24 ans. Il est également à noter que les problématiques comportementales sont plus fréquentes pour des jeunes issus de milieux défavorisés.

Un certain nombre de contraintes ou de faits quotidiens sont susceptibles d'être vécus par les élèves comme de la « violence éducative ordinaire » et de renforcer ce mal-être :

- L'intonation agressive d'une voix qui veut convaincre, contraindre ;
- Les humiliations, notamment celle non réparée où l'on laisse l'élève avec sa souffrance ;
- L'indifférence, le laisser-faire ;
- Les catégorisations d'élèves ;
- L'interdiction de pouvoir discuter une décision injuste ;
- Les menaces ;
- Le déni des émotions des élèves ;
- Les comparaisons entre élèves ;
- L'ignorance du drame ou du handicap qui affecte un élève ;
- Le non-respect des besoins psychologiques fondamentaux des jeunes : sécurité, reconnaissance, justice, écoute...



Du côté des chefs d'établissement, il est noté l'accroissement de leur épuisement professionnel. Un bon indicateur en serait l'utilisation du cynisme comme mode de défense. Trois facteurs majeurs sont relevés : la gestion des ressources humaines de plus en plus complexe et chronophage, la dimension relationnelle majeure de la fonction et une charge de travail inexorablement croissante.

Dans une solitude de plus en plus grande, il est demandé au chef d'établissement d'être innovateur mais sans commettre d'erreur.

Les chefs d'établissement sont confrontés à un défi éthique, selon trois temporalités pas forcément faciles à articuler conjointement :

- La forme scolaire, au rythme de l'année ;
- Les urgences du quotidien ;
- La temporalité liée à chaque projet.

Dans une solitude de plus en plus grande, il est demandé au chef d'établissement d'être innovateur mais sans commettre d'erreur. Le leadership pédagogique se développerait alors autour de trois axes :

- Promouvoir des valeurs et une vision ;
- Encourager les personnels et leur accorder la reconnaissance nécessaire ;
- Inventer et développer un nouveau partage des rôles.

Christophe MARSOLLIER donne alors trois conseils :

- Faire confiance a priori et sans limite ;
- Faire collectif et coopératif ;
- S'appuyer sur une minorité active et engagée.

Pour agir de manière éthique, c'est-à-dire se comporter de manière juste et professionnelle, l'inspecteur général évoque quatre pistes :

- Travailler la déontologie, autour des droits et des devoirs, sans oublier aucun des deux ;
- Anticiper et tenir compte des conséquences éventuelles de chaque décision ;
- Agir de manière vertueuse, dans l'écoute, la confiance, développer les alliances avec les personnels et avec les élèves ;
- Prendre soin des besoins fondamentaux de chacun de manière à sécuriser et à valoriser.

Le chef d'établissement n'échappera malheureusement pas à quelques dilemmes éthiques comme les très grandes incertitudes au moment de faire des choix, la hiérarchisation nécessaire de certaines valeurs, ou certaines actions préjudiciables dans lesquels le « moindre mal » sera recherché.

Parmi les nombreux temps d'ateliers de ce colloque international dont il est impossible de rendre compte ici dans le détail, plusieurs sujets sont intéressants à relever et pourront donner lieu à des réflexions, voire des journées pédagogiques ou des formations.

- La fabrique locale de l'école: quelle posture des directions scolaires vis-à-vis des acteurs locaux?
- Les directions d'établissement: quel rôle dans l'insertion professionnelle de leur direction adjointe?
- L'accompagnement professionnel du chef d'établissement: une approche systémique et réflexive.
- L'amélioration continue du climat scolaire: l'accompagnement des directions d'établissements scolaires dans la mise en œuvre des actions pour soutenir le bien-être des acteurs de l'école.
- Penser le bâti scolaire pour repenser l'organisation: pour une approche spatiale

du management des établissements d'enseignement du second degré.

- Le temps méridien sous l'angle du climat scolaire.
- Les politiques éducatives des chefs d'établissement scolaire face aux changements familiaux.
- Le bien-être des chefs d'établissement et des adjoints: des rapports de confiance et de complicité.

Bien évidemment, le colloque a rendu compte dans le détail de l'enquête franco québécoise concernant les conditions de travail des chefs d'établissement. Le Syndic ayant été particulièrement associé à cette étude, ses adhérents ont pu bénéficier d'une restitution personnalisée, en avant-première, par deux chercheurs de l'UCO, en septembre dernier. [La vidéo de cette présentation](#) est toujours disponible en ligne.

Bruno RISPAL



Des avocats s'intéressent à nous...

Le titre de cet article pourrait inquiéter un lecteur qui s'en tiendrait à cela. Ceci étant, peut-être vaut-il mieux des avocats que des juges... En l'occurrence, il s'agit de 6 élèves-avocats de l'école de formation professionnelle des barreaux (EFB) qui se sont lancés dans un travail de recherche sur les procédures et sanctions disciplinaires dans le second degré, public comme privé. Ce travail s'inscrit dans le cadre d'un projet liant l'intelligence artificielle à l'accompagnement des justiciables.

**La croissante
judiciarisation
des relations
avec les familles
n'est pas sans poser
de questions
aux dirigeants
et à leurs équipes.**

Conseils de discipline et sanctions diverses font partie du quotidien des établissements scolaires, avec, également, les contestations associées. La croissante judiciarisation des relations avec les familles n'est pas sans poser de questions aux dirigeants et à leurs équipes, à tel point que le Synadic a mis en place une formation sur le sujet (voir le plan de formation en ligne).

Un site internet ou une application permettant aux équipes, aux élèves et aux parents de s'informer sur

les différentes procédures verra peut-être le jour prochainement, à la suite du travail entrepris.

Les futurs avocats ont commencé par se documenter sur les différentes pratiques en interrogeant des élèves, des CPE du public, avant de se tourner vers le privé où les choses sont parfois moins claires. En effet, là où le Code de l'éducation est contraignant pour nos collègues du public, ne serait-ce qu'en matière de conseil de discipline, ce même Code, en son article R 442-39 bien connu de tous les chefs d'établissements, nous laisse la possibilité de gérer ce sujet comme nous le souhaitons. À condition, évidemment, de respecter les grands principes du droit français: contradictoire, légalité et proportionnalité de la sanction, individualisation des décisions prises.

L'idée du travail de recherches est venue aux élèves avocats suite à des problématiques disciplinaires rencontrées dans leur entourage, avec le constat que les sanctions arrivent parfois sans notification préalable dans les carnets de liaison ou même sans contact direct avec les familles ou le jeune concerné.

À ce stade, les chercheurs ont mis en évidence une méconnaissance des règles de droit et des





Les chercheurs ont mis en évidence une méconnaissance des règles de droit et des procédures, davantage qu'une réelle volonté de ne pas les respecter.

procédures, davantage qu'une réelle volonté de ne pas les respecter. D'où l'intérêt d'une plateforme documentaire sur le sujet, avec des situations pratiques d'application. Il n'est cependant pas question de fournir des outils de contestation aux familles mais bien de rappeler à tous le cadre dans lequel les sanctions sont prises, à savoir, nous concernant, le contrat de scolarisation et le règlement intérieur qui doivent être rédigés très soigneusement.

Les élèves avocats s'intéressent également dans leur travail aux différents moyens de recours à disposition des jeunes et des familles en cas de contestation

d'une sanction. Ces recours peuvent s'entendre sur le fond comme sur la forme, évidemment. Sur ce sujet aussi, les procédures sont claires dans le public, souvent plus floues pour le privé. D'autant que, bien souvent, le jeune est toujours inscrit dans l'établissement.

C'est aussi l'occasion de se rappeler, si besoin, que derrière l'aspect juridique et les différentes procédures, il y a un jeune que notre mission consiste à accompagner, à faire grandir, y compris grâce des sanctions éducatives.

Quant à l'intelligence artificielle, elle serait utilisée dans le moteur de recherche du futur site, pour permettre aux utilisateurs d'obtenir les informations les plus précises ou de vérifier la légalité d'une procédure, avec une vocation résolument pédagogique pour tous les utilisateurs.

Le Synadic tiendra bien évidemment ses adhérents au courant des résultats de ce travail et rappelle sa disponibilité pour toute question juridique.

Bruno RISPAL

Veille pédagogique



Source : www.education.gouv.fr

BOEN N°6 DU 06/02/2025

ENSEIGNEMENTS PRIMAIRE ET SECONDAIRE

Éducation à la vie affective et relationnelle, et à la sexualité

Programme d'éducation à la sexualité – Éduquer à la vie affective et relationnelle à l'école maternelle et à l'école élémentaire, éduquer à la vie affective et relationnelle, et à la sexualité au collège et au lycée
Arrêté du 03-02-2025 JO du 5-2-2025
NOR : MENE2503064A

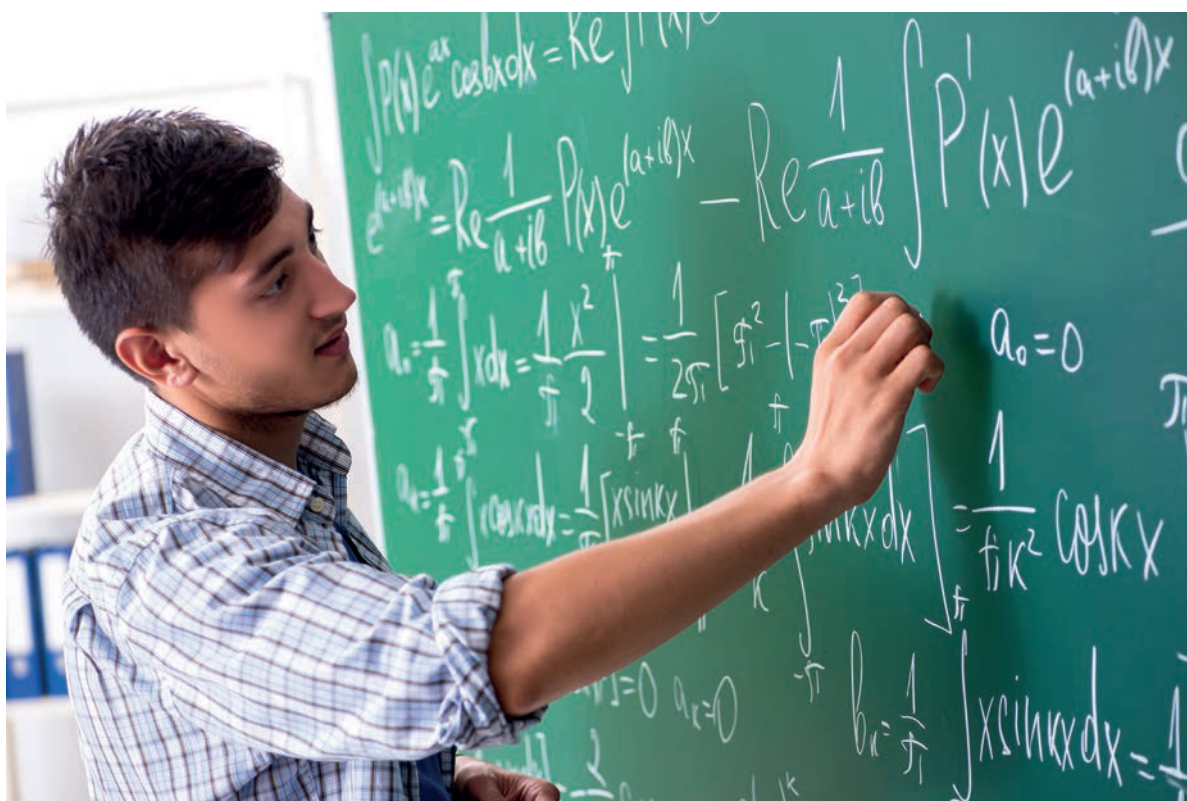
Éducation à la vie affective et relationnelle, et à la sexualité

Mise en œuvre de l'éducation à la vie affective et relationnelle (dans les écoles) et de l'éducation à la vie affective et relationnelle, et à la sexualité (dans les collèges et les lycées) Circulaire du 04-02-2025 - NOR : MENE2503565C

BOEN N°8 DU 20/02/2025

ENSEIGNEMENTS SECONDAIRE ET SUPÉRIEUR Classes préparatoires aux grandes écoles

Liste des CPGE scientifiques, économiques et commerciales et littéraires pour l'année universitaire 2025-2026
Liste - NOR : MENS2503089K



BOEN N°15 DU 10/04/2025

**ENSEIGNEMENTS PRIMAIRE ET SECONDAIRE
Baccalauréats général et technologique**

Programmes limitatifs pour les enseignements d'option et de spécialité d'arts en cycle terminal renouvelés pour l'année scolaire 2025-2026

Note de service du 14-03-2025

NOR: MENE2504603N

**ENSEIGNEMENTS SECONDAIRE ET SUPÉRIEUR
Classes préparatoires Scientifiques**

Thème des travaux d'initiative personnelle encadrés (TIPE) en mathématiques et physique (MP), mathématiques, physique et informatique (MPI), physique et chimie (PC), physique et sciences de l'ingénieur (PSI), physique et technologie (PT), technologie et sciences industrielles (TSI), technologie, physique et chimie (TPC), biologie, chimie, physique et sciences de la Terre (BCPST) et technologie et biologie (TB) pour l'année scolaire 2025-2026

Arrêté du 17-03-2025 - NOR: MENS2508338A

BOEN N°16 DU 17/04/2025

**ENSEIGNEMENTS PRIMAIRE ET SECONDAIRE
Programmes d'enseignement**

Programmes d'enseignement de français et de mathématiques du cycle de consolidation (cycle 3)

Arrêté du 10-04-2025 JO du 16-4-2025

NOR: MENE2504620A

BOEN N°17 DU 24/04/2025

**ENSEIGNEMENTS SECONDAIRE ET SUPÉRIEUR
Brevet de technicien supérieur**

Thème concernant l'enseignement de culture générale et expression en deuxième année de BTS pour la session 2026

Note de service du 14-04-2025

NOR: MENS2508196N

Brevet de technicien supérieur

Thématiques concernant l'enseignement de cultures de la communication en deuxième année de BTS communication pour la session 2026

Note de service du 14-04-2025

NOR: MENS2508806N



BOEN N°18 DU 01/05/2025

**ENSEIGNEMENTS PRIMAIRE ET SECONDAIRE
Diplômes professionnels**

Évaluation de l'enseignement d'éducation physique et sportive aux examens du baccalauréat professionnel et du brevet des métiers d'art – Organisation des épreuves en contrôle en cours de formation (CCF) et sous la forme ponctuelle – Référentiel national d'évaluation Circulaire du 02-04-2025 - NOR: MENE2505383C

Grand entretien



Après 6 ans de mandat à la tête de l'enseignement catholique, Philippe Delorme va laisser place à son successeur, Guillaume PRÉVOST, à la rentrée prochaine. Pour le Bulletin du Synadic, il revient sur les différents dossiers qui ont marqué ces dernières années et sur la manière dont il les a gérés.

Entretien avec Bruno RISPAL



Bruno RISPAL: Avant de revenir en détail sur certains dossiers en particulier, quelle impression d'ensemble conservez-vous de ces six dernières années, au moment de quitter votre bureau ?

Philippe DELORME: La première impression est très positive. Je crois que j'ai eu un très gros privilège de pouvoir vivre cette mission, qui a du sens, qui s'est inscrite dans une continuité pour moi, après 40 ans au service de l'enseignement catholique. Bien sûr, cette mission nationale est complexe. Bien sûr, il y a des moments difficiles mais il y a aussi de très bons moments et, surtout, cette possibilité de rencontres très diverses. Je n'ai évidemment aucun regret mais beaucoup de gratitude pour tous ceux que j'ai côtoyés au fil de ces six ans et en particulier pour toute l'équipe du secrétariat général.

B.R. : Pour passer en revue quelques-uns des gros dossiers avec lesquels vous avez dû vous débattre, débutons par la période COVID...

P.D. : Cette période est arrivée six mois après ma prise de fonction et elle a duré pratiquement deux ans. Nous avons néanmoins pu déclencher la démarche prospective, avec ce séminaire à Valpré qui restera un moment très important pour moi dans mon mandat. La démarche était originale et a pu déconcerter certaines personnes mais je suis certain qu'elle a pu porter de nombreux fruits.

Aujourd'hui, je sais que de nombreuses académies, de nombreux diocèses ont pu se mettre en route dans le cadre de cette démarche que nous avons pu compléter après les deux années de COVID. Les déplacements que nous avons pu faire, en équipe, dans différentes régions de France, ont été l'occasion de très belles rencontres ; nous avons pu percevoir toute la richesse, toute la diversité, toute l'originalité, tout le dynamisme de l'enseignement catholique.

B.R. : Les démarches prospectives s'appuient généralement beaucoup sur les évolutions des effectifs, se traduisant par les chiffres publiés lors de chaque rentrée scolaire. Ces chiffres suffisent-ils à résumer les perspectives de l'enseignement catholique ?

P.D. : En raison de la baisse démographique, j'ai connu pratiquement chaque année une baisse des effectifs. La diminution est moins forte que dans le public mais elle est bien présente. Elle interroge, évidemment, sur l'avenir d'un certain nombre d'établissements, en lien avec des restrictions budgétaires déjà présentes ou à venir.

Ceci étant, l'enseignement catholique se porte bien et les familles sont nombreuses à nous faire confiance. Les différents acteurs, au premier rang desquels les chefs d'établissement et leurs équipes, font très bien leur travail et je crois que notre projet éducatif répond plus que jamais aux attentes des jeunes et de leurs familles.

B.R. : Cette confiance des familles est régulièrement bousculée par telle ou telle affaire médiatique, parfois montée en épingle au niveau politique, avec lesquels vous devez composer...

Il convient de s'assurer que nos établissements sont des maisons sûres, des lieux de bienveillance éducative.

P.D. : Il y a eu, en effet, plusieurs affaires qui se sont conjuguées, superposées ou suivies. Je pense d'abord au rapport de la Cour des comptes de juin 2023 sur le financement public des établissements privés qui a montré un certain nombre de failles. Ce rapport s'est inscrit également dans le dossier des IPS, les indices de positionnement social, puis avec le rapport parlementaire Vannier Weissberg, avec un regard probablement moins objectif, voire plus idéologique. Quelques gros établissements ont été médiatisés, à Paris, à Pau, ce qui a donné lieu à de nombreuses critiques sur l'enseignement catholique et son fonctionnement, avec un effet de caricature et un certain déchaînement contre ces établissements.

B.R. : Vous vous êtes exprimé à plusieurs reprises sur le souci de transparence de l'enseignement catholique et le fait que nous n'ayons rien à cacher. Est-ce toujours votre état d'esprit ?

P.D. : Bien sûr ! C'est pour cela que je souhaite que les contrôles aient lieu, à condition que ces contrôles respectent à la fois nos libertés et qu'ils permettent de vérifier que nous remplissons notre mission d'établissements associés à l'État. Dans le contexte actuel lié aux maltraitances ou aux abus sexuels, il convient de s'assurer que nos établissements sont des maisons sûres, des lieux de bienveillance éducative. Il est légitime que l'État s'assure que les enfants qui nous sont confiés sont en sécurité.

B.R. : Le secrétaire général de l'enseignement catholique a également un rôle politique. Vous avez vu passer plusieurs ministres, avec une nette accélération ces derniers mois. Comment se sont passées vos relations avec eux et avec leurs équipes ?

P.D. : J'ai effectivement connu sept ministres en six ans, ce qui n'est pas mal ! Entre le ministre qui a eu la mission la plus longue, Jean-Michel BLANQUER

C'est le drame du système éducatif français aujourd'hui: des mesures sont mises en place, sans être jamais évaluées ni être conservées dans la durée.

et celle qui a passé le moins de temps au ministère, Amélie OUDÉA-CASTÉRA pendant 28 jours... Quel que soit le ministre, nous avons toujours eu de bonnes relations avec son cabinet, avec la direction des affaires financières. Nous avons un vrai dialogue constructif, ce qui n'empêche pas de nombreux désaccords et autant de recherches de solutions. La vraie difficulté vient, selon moi, de cette incapacité à tenir une ligne politique éducative claire. Ce qu'on construit d'un côté peut être déconstruit par la suite, sans véritable suivi des dossiers. Il faudrait véritablement une vision claire sur ce que l'on veut pour l'école de demain, comment on l'envisage, ce qui est prioritaire, quels moyens on va mettre en place et pour combien d'années.

Je peux prendre l'exemple du pacte enseignant que je trouve scandaleux. Le Président de la république lui-même nous présente ces mesures en insistant bien sur la revalorisation salariale des enseignants et, en réalité, au bout d'un an et demi, il ne reste pas grand-chose du dispositif de départ. Rien de tel pour démobiliser les enseignants! C'est le drame du système éducatif français aujourd'hui: des mesures sont mises en place, sans être jamais évaluées ni être conservées dans la durée. C'est dramatique pour les professeurs, pour les équipes éducatives en général, pour les chefs d'établissement, et c'est épuisant.

B.R.: Dans ce type de cas, quelle est la marge de manœuvre ou de négociation du secrétaire général de l'enseignement catholique ?

P.D.: Ça rentre dans le débat que nous pouvons avoir avec le ministère mais ce sont aussi des questions budgétaires sur lesquelles nous n'avons pas la main. Ceci dit, nous pouvons apporter notre contribution à la réflexion globale, qui va enrichir

le système éducatif. Nous avons aussi pour rôle de faire remonter les expériences vécues sur le terrain.

Dans les années qui viennent, ou dans les mois selon des éventuelles recompositions politiques, nous risquons d'avoir de plus en plus de projets de loi allant dans le sens de davantage de contraintes pour nous, quitte à mettre en péril certaines de nos libertés. L'enjeu de demain, me semble-t-il, consiste à conserver notre spécificité et nos libertés.

B.R.: Vous semble-t-il qu'il y ait aujourd'hui un véritable risque de relecture ou de réécriture de la loi Debré ?

P.D.: Il y a un risque, au moins, de la vider de sa substance par certaines propositions de loi qui iraient dans un sens contraire, par exemple sur le recrutement des élèves. Le protocole d'accord que j'ai signé avec le ministre pour plus de mixité scolaire, s'il va dans le bon sens, n'est pas jugé assez contraignant par certains de nos détracteurs. Nous avons, quand même, la Constitution avec nous !

B.R.: En matière de protocole, l'enseignement catholique a lancé le Programme de Protection des Publics Fragiles. Est-ce aussi une manière de réaffirmer nos compétences éducatives ?

P.D.: Dans tout ce qui est dit aujourd'hui des drames vécus par de nombreux jeunes durant leurs études, il ne faut pas oublier que nous nous sommes préoccupés de ce sujet dès 2018. Ce plan a été renforcé, complété, amélioré, en lien avec les diocèses.

B.R.: Quand une nouvelle affaire est mise à jour, comment réagissez-vous ?

P.D.: Je dis systématiquement qu'il faut que toute la vérité soit faite. C'est indispensable pour les victimes, qui ont droit à la vérité, à la reconnaissance dans ce qu'elles ont vécu. La vérité ne doit pas nous effrayer. J'inviterai toujours les victimes à se

**Plus jamais on ne doit
chercher à protéger
une institution plutôt
que les personnes.**



manifeste. Ceci doit nous inciter à être toujours davantage vigilant sur ces questions. Rien n'est jamais gagné à l'avance, il ne faut jamais baisser les bras. C'est notre devoir de mettre toujours plus d'attention, de proposer des dispositifs de prévention et d'action très clairs lorsque les faits nous sont signalés. Plus jamais on ne doit chercher à protéger une institution plutôt que les personnes.

B.R. : Sur un plan plus pédagogique, vous avez eu également à accompagner un renouveau de la voie professionnelle, le développement du supérieur. Certainement plus réjouissant pour vous...

P.D. : Il y a eu une véritable explosion des formations par apprentissage, très significative dans notre réseau, et je m'en réjouis. Notre rôle est de mettre un peu de cohérence dans tout ce développement.

En ce qui concerne le supérieur, nous avons connu des difficultés pour les formations de type BTS qui sont plus en souffrance mais nous avons aussi essayé, avec RenaSup, d'avoir une vision pour l'avenir de l'enseignement supérieur qui est aussi celui de l'avenir de l'enseignement catholique. Nous avons besoin de ces formations pour enrichir nos propositions, pour les consolider.

Concernant la voie professionnelle, on peut encore avoir l'impression que les réformes ne sont pas

allées au bout des choses, et c'est dommage tellement le projet de départ était ambitieux.

B.R. : Le travail autour de l'orientation des jeunes se fait forcément lien avec les familles. Dans vos missions, il y a également le lien avec l'APEL nationale, avec la fédération des OGEC, avec toutes ces forces vives de notre réseau...

P.D. : C'est là toute la richesse de l'enseignement catholique ! On travaille tous ensemble avec le même esprit de service des jeunes, avec cette idée qu'il nous faut tous participer à cette éducation intégrale. Aider un jeune à choisir sa voie, c'est quelque chose de formidable.

B.R. : Il y a eu aussi, ces dernières années, de nouvelles modalités de formation des enseignants, des chefs d'établissement. Tout ceci vous semble-t-il aller dans le sens d'une plus grande professionnalisation des équipes ?

P.D. : En ce qui concerne la formation initiale des enseignants, on connaît, là aussi, beaucoup d'instabilité entre les déclarations et les projets. Nouveau concours, nouvelle organisation, il est compliqué de s'inscrire dans la durée parce que chacun est persuadé d'avoir trouvé de nouvelles solutions pour recruter des enseignants et améliorer leur formation. Nous sommes plutôt

favorables à une passation du concours en fin de licence, à condition que toutes ces nouvelles modalités soient financées et accompagnées. Il ne faudrait pas que ce soit la formation continue qui serve de variable d'ajustement budgétaire.

B.R. : Au milieu de toutes ces évolutions, on retrouve des chefs d'établissement dont le métier a beaucoup évolué ces dernières années, et pas forcément dans un sens très positif. Qu'avez-vous envie de leur dire ?

P.D. : J'ai envie de leur dire merci. Merci pour votre engagement au quotidien. J'ai bien conscience de la complexification du métier, de la charge qui pèse sur vous. Je reste aussi persuadé que c'est un métier merveilleux, parce qu'il s'agit de permettre à des jeunes de se construire, de grandir, et ça, c'est irremplaçable. Personnellement, j'ai exercé ce métier avec passion, avec joie.

B.R. : Un événement tragique a marqué votre mandat : l'explosion vécue à quelques mètres des locaux du secrétariat général, rue Saint-Jacques, à Paris. Comment avez-vous vécu ce moment et les mois qui ont suivi, avec le déménagement, par exemple, de tous les services à la tour Montparnasse ?

P.D. : Ça a été un traumatisme, d'autant plus violent qu'un de nos salariés a été brûlé, qu'il y

Toutes les décisions que j'ai été amené à prendre l'ont toujours été au regard de notre projet éducatif fondé sur l'Évangile.

a eu trois morts. En même temps, la solidarité au sein de notre équipe s'en est trouvée renforcée. Nous nous sommes serrés les coudes, nous nous sommes soutenus les uns les autres. La période la tour Montparnasse a été intéressante, parce que nous étions tous réunis sur le même plateau, mais le retour dans les locaux de la rue Saint-Jacques était attendu avec impatience, même si nous fonctionnons encore un peu en mode dégradé.

B.R. : Les chefs d'établissement savent bien, dans leur quotidien rapide et surchargé, qu'il n'est pas toujours évident de garder l'attention pastorale voulue par leur mission. Est-ce également le cas pour le secrétaire général de l'enseignement catholique ?

P.D. : Dans tout ce que je fais, j'essaie de garder cette dimension catholique. Toutes les décisions que j'ai été amené à prendre l'ont toujours été au regard de notre projet éducatif fondé sur l'Évangile. J'ai essayé de saisir toutes les occasions de rappeler



ce qui nous fait vivre. La question pastorale est présente dans mon quotidien, même lorsque je vais au ministère défendre telle ou telle chose. J'ai aussi, évidemment, pu m'appuyer sur les évêques pour construire l'enseignement catholique de demain.

B.R.: Dans la pile de dossiers que vous allez transmettre à votre successeur, y en a-t-il certains que vous allez mettre sur le dessus ?

P.D.: Je vous avoue que j'ai un peu de mal à faire le tri. J'ignore les dossiers qui vont se présenter en septembre prochain, mais il y aura certainement toutes les questions autour des contrôles, des violences, du financement de l'école catholique... J'ai listé une bonne dizaine de dossiers complexes à transmettre à mon successeur, mais j'aurais du mal à les classer...

Je lui recommanderais néanmoins d'être heureux dans cette belle mission, d'être signe d'espérance pour l'enseignement catholique, d'être le plus possible dans l'écoute et l'accompagnement, avec cette recherche de communion entre les différents acteurs.

B.R.: D'une manière plus personnelle, savez-vous ce que vous allez faire après ce mandat de secrétaire général ?

P.D.: À ce jour, je n'en ai aucune idée ! Je n'ai pas actuellement la disponibilité, ni de temps ni d'esprit, pour me projeter dans l'après. Je



souhaite néanmoins prendre de la distance avec l'enseignement catholique, pour laisser la place aux autres et ne pas risquer d'interférer.

*J'ai un autre engagement au service des jeunes -
Demeurer des firmans japonais de l'Église
qui en habitent*

P.D.



L'écho des savanes scolaires ou le monde d'Anne-Sophie

Chers amis syndaciens,

Allez, encore une de plus en moins, comme disait ma grand-mère... L'année scolaire se termine, encore quelques jours et nous pourrons souffler ou respirer, peu importe le sens de circulation de l'air.

Cette année encore aura été plus que dense, avec son lot de dossiers à gérer. Encore une fois, j'ai dû faire face aux mécontentements divers et variés (parents, profs, personnels, riverains, liste non exhaustive), aux manques d'enseignants (oui, au pluriel, toujours), aux incivilités petites ou grandes de nos chères têtes blondes (ou brunes, ou rousses, c'est assez inclusif, les bêtises)...

Comme si cela ne suffisait pas, le contexte national, avec telle ou telle affaire (non, je n'ai frappé aucun

élève cette année), les déclarations ministérielles (ça fait longtemps qu'on n'a pas changé de ministre, non ?), les annonces de réformes (projet de nouveau Socle Commun, DNB, formation des enseignants...) ont ajouté de la pression et de la confusion. Tout ceci compose, quand même, un cocktail si indigeste que je me demande parfois comment nous faisons pour l'avaler.

Il faut quand même voir les bonnes nouvelles, quand il y en a. Cette année encore, j'ai réussi à passer entre les gouttes des mailles du filet (j'invente des expressions si je veux) pour les différentes évaluations de l'établissement. Pas même une visite de tutelle, pas de DGFiP, pas d'autoévaluation. Rien. Juste trois inspections d'enseignants qui se sont bien passées.

Au chapitre des bonnes nouvelles, je veux aussi conserver quelques images de moments agréables vécus avec l'ensemble de la communauté éducative ou avec tel ou tel groupe.

Je pourrais, en bonne épicurienne égoïste, commencer par me réjouir du repas de fin d'année du CSE, instants de détente, discussions pas vraiment sérieuses, on refait le monde et le syndicalisme, on dit ce qu'on pense vraiment des grèves à la SNCF... Les moments de convivialité, quelles que soient les personnes autour de la table, sont importants et agréables. Parlez-en à n'importe quel membre du Synadic, il vous le confirmera si besoin.

Je me souviendrai également longtemps de ce spectacle des chorales scolaires, organisé au niveau départemental, avec plusieurs centaines de jeunes choristes sur la scène de l'Arena locale. Vous avez remarqué? Toutes les grandes salles s'appellent Arena, maintenant. Alors qu'il n'y a pas un seul grain de sable dedans. Ni dans l'organisation de ce grand rendez-vous musical non plus, d'ailleurs. Quelle belle soirée! À un détail près: le chant interprété par le chœur des chefs d'établissements présents. Était-ce vraiment une bonne idée? Le premier qui fait fuiter la vidéo aura affaire à moi! La fin de l'année, c'est aussi l'occasion de dire au revoir à certains, adultes comme jeunes. Ne soyons pas naïfs, parfois nous sommes contents de les voir

partir... Mais souvent, c'est l'occasion d'un petit pincement au cœur, avec tous ces souvenirs qui reviennent. Et le lot d'inquiétudes qui vont avec. Comme le dit le proverbe que je viens d'inventer: « *Un prof qui part, c'est un prof à remplacer* ». Mouvement, commission de l'emploi, rencontres quand il y a des candidats, choix (c'est parfois un luxe...), croisage de doigts pour ne pas s'être trompée... En me remémorant toutes ces péripéties pour écrire ces lignes, je viens de soupirer!

Bon, ne pas se focaliser sur ce qui va mal, garder les belles images évoquées ci-dessus. Et souhaiter de belles et bonnes vacances à tous les collègues qui lisent le Bulletin. Donc à tous les adhérents! Et aux tutelles, puisque j'ai appris qu'elles étaient destinataires de ces pages...

Une prochaine fois, nous parlerons de toutes ces personnes bien intentionnées qui veulent vous expliquer comment faire votre métier alors qu'elles n'y connaissent rien et s'en tiennent à de grands principes totalement déconnectés de la réalité.

Bisous!

Anne-Sophie HOUPPAS,
Collège Saint-Jean et Saint-Hilaire
annso.ce2@gmail.com et [@annso_ce2](https://www.instagram.com/annso_ce2)



Le quotidien (re) traité

Comme l'a dit Le Président lors de son intervention à l'ouverture de la rencontre annuelle du SYNADIC: « L'Enseignement Catholique subit depuis quelque temps des attaques et des remises en cause de son fonctionnement ». Il conviendrait donc de réagir... mais comment? Eh bien, il me semble que des éléments de réponse peuvent se trouver dans cette histoire qui nous vient du Japon :

Un jeune homme traversa le Japon pour se rendre à l'école d'un célèbre Maître en arts martiaux. Quand il arriva au dojo, le Maître SENSEÏ le reçut:

« Que souhaitez-vous? » demanda-t-il

« Je voudrais être votre élève et devenir le meilleur karatéka du pays ».

Combien de temps devrais-je alors étudier? Répondit le jeune homme.

« Au moins 10 ans » assura le Maître

« C'est long, très long! » dit le garçon

« Et si je travaille 2 fois plus dur que les autres élèves? »

« 20 ans » répondit le Maître sans hésiter.

« 20 ans! Et si je m'entraîne nuit et jour de toutes mes forces? »

« Alors 30 ans » dit le Maître calmement.

« Mais Maître, pourquoi me dîtes-vous que cela prendra plus de temps quand j'affirme que je travaillerai davantage? » demanda alors le garçon.

« La réponse est claire, mon garçon: quand un œil est fixé sur la destination, il ne reste qu'un œil pour trouver le chemin... »



Bref, est-ce en restant constamment dans votre établissement que vous trouverez « le meilleur chemin » pour défendre votre établissement et défendre également l'Institution? Je ne le crois pas et Bertrand non plus, quand il dit dans ce même discours d'ouverture: « *Ce n'est pas à vous que j'expliquerai l'importance des échanges entre pairs!* ».

Alors, suivez les conseils de Maître SENSEÏ et sortez de votre établissement, engagez-vous, formez-vous et faites de ces rencontres un outil qui vous permettra de trouver « le chemin » qui fera rayonner autour de vous votre établissement ainsi que l'Institution tout entière. Vous serez ainsi pareil à Paul CLAUDEL qui entendait « *cette musique qui n'est pas mauvaise mais qui donne envie d'en entendre de la bonne!* »

Patrick BARON

Pissaladière géante

Ingrédients (8 personnes)

Pour la pâte à pain

- 1 sachet de levure boulangère sèche
- 300 g de farine T55
- 1 cuillère à café de sel
- 1 cuillère à soupe d'origan
- 2 cuillères à soupe d'huile d'olive

Pour la garniture

- 1 kg d'oignons jaunes
- 2 cuillères à soupe d'huile d'olive
- 2 brins de thym frais
- 2 brins d'origan frais
- 2 cuillères à soupe de sirop d'érable
- 20 anchois à l'huile
- 20 olives noires
- 2 poignées de feuilles de roquette lavées

Préparation

Préparez la pâte: dans un bol, mélangez la levure avec 17 cl d'eau à température ambiante et laissez reposer 10 mn. Dans un saladier ou dans le bol d'un robot, versez la farine, creusez un puits, ajoutez le sel, l'origan et l'huile, puis versez la levure diluée. Pétrissez jusqu'à ce que la pâte soit homogène, puis formez une boule. Déposez-la dans un saladier légèrement huilé et laissez-la reposer 1h, couverte d'un linge propre.

Préparez la garniture: pelez les oignons et coupez-les en fines lamelles. Dans une sauteuse, laissez compoter les oignons à feu doux 30 mn dans l'huile avec les herbes et le sirop d'érable. Poivrez au moulin.

Préchauffez le four à 200°/th.6-7. Dégazez la pâte et étalez-la à l'aide d'un rouleau à pâtisserie sur une feuille de papier sulfurisé farinée. Déposez la feuille sur une plaque de cuisson. Recouvrez la pâte de la garniture, ajoutez les anchois et les olives. Enfourez 25 mn. Dégustez tiède, avec un peu de roquette.







Engagement

Grâce à notre génie scientifique et technologique, nous avons fait de ce monde un quartier. Et maintenant, par notre engagement moral et éthique, nous devons en faire une fraternité. Nous devons tous apprendre à vivre ensemble en tant que frères, sinon nous périrons ensemble en tant qu'idiots.

Martin Luther King

S y n a d i c
2-4, rue Chaintron
92120 MONTROUGE
Tél. 01 55 48 04 57
contact@synadic.fr
www.synadic.fr

